

T2137-464-6,00 F

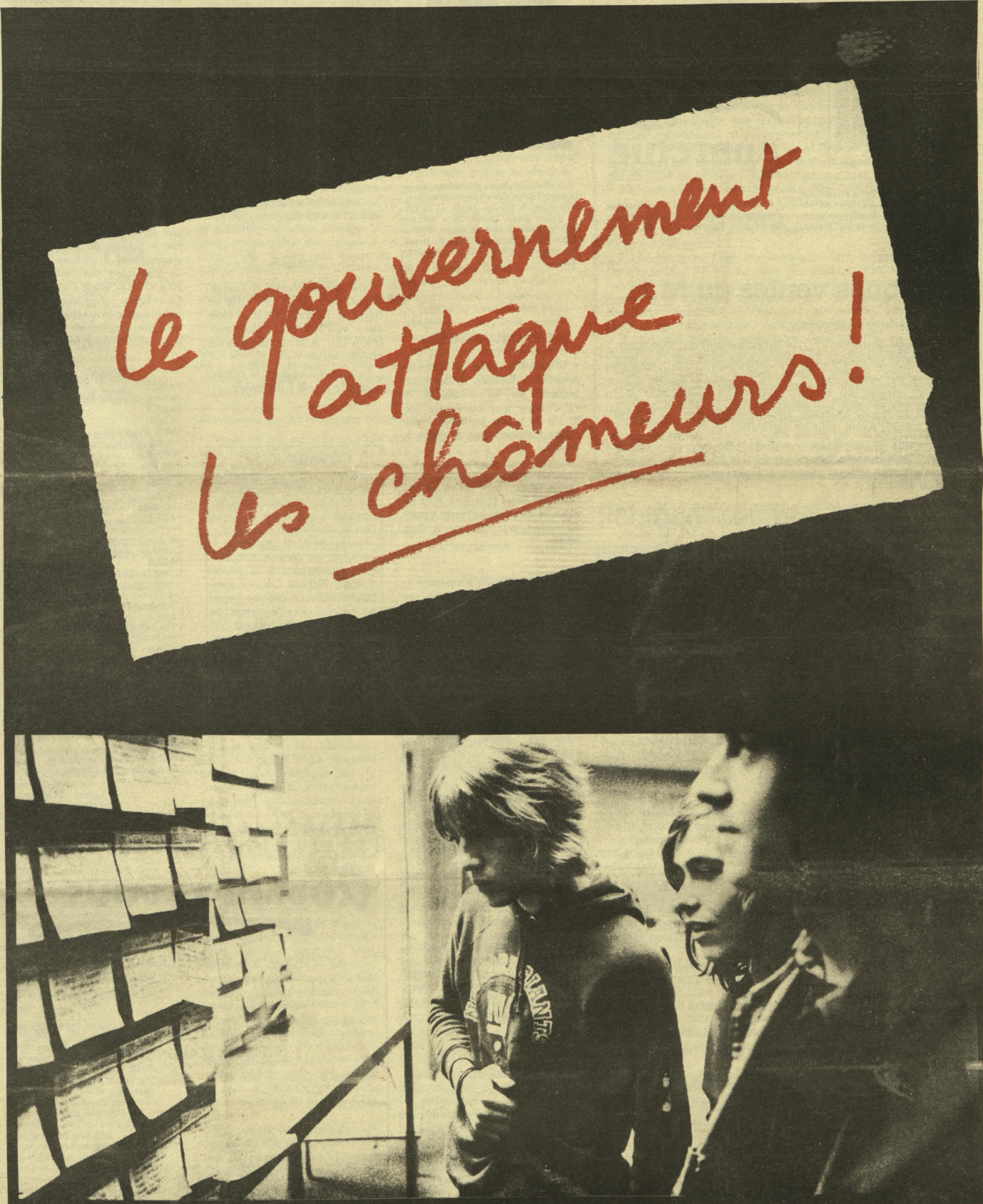
le monde
Libertaire

hebdô



ISSN 0026-9433

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N° 484 JEUDI 2 DÉCEMBRE 1982 6,00 F



fp. 2520

PERMANENCES DE RADIO-LIBERTAIRE

- Les jeudis de 14 h à 18 h
 - les samedis de 14 h 30 à 18 h
- Au 145, rue Amelot, Paris-11*

SEBASTIEN FAURE

LA LIBERTE



La liaison Bas-Rhin de la Fédération anarchiste a réédité *La Liberté* de Sébastien Faure. Cette brochure est en vente à Publico au prix de 9 F l'unité.



anarchie

FÉDÉRATION ANARCHISTE - 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Poster édité par la Commission imprimerie (en 3 couleurs). Prix : 15 F l'unité. Format : 44 x 56.

Un moyen original de propagande en faveur de l'hebdomadaire de la Fédération anarchiste : le calendrier 1983 du *Monde libertaire* :



Un choix de douze premières pages du *Monde libertaire* et une couverture, éditées par le groupe Jacob de la FA sur papier glacé, format 30 x 40, en deux couleurs : noir et rouge. Prix : 20 F + frais de port : 5,80 F. Il est disponible à Publico, 145, rue Amelot, Paris-11*.

Le Monde libertaire est en vente dans tous les kiosques des gares et les principales maisons de presse. Pour nous aider à limiter le nombre d'invendus, achetez-le toujours au même endroit ou mieux encore : abonnez-vous !

PARIS

Les groupes Louise-Michel et Eugène-Varlin organisent une réunion publique sur le thème suivant : *La gauche a promis... Les anarchistes proposent*, le mardi 14 décembre à 20 h, au 72, avenue Félix-Faure, Paris-15*, métro : Bouicaut.

PARIS

Les groupes Varlin et Louise-Michel continuent leur série de cours de formation. Ils se tiendront au 72, avenue Félix-Faure (Paris-15*), à 20 h. Les thèmes abordés seront :

- les anarchistes dans le combat social, le mardi 7 décembre.

COMMUNIQUÉ

Le groupe d'Agén de la F.A. invite tous les libertaires ainsi que tous les antimilitaristes disponibles à manifester leur soutien au militant d'*Avs de Recherche*, Richard Laurent, qui, inouïs au service national, est actuellement à la prison d'Agén. Richard Laurent comparaitra dans un premier temps en procès pour « usage de faux papiers », au tribunal civil de Marmande (Lot-et-Garonne), le jeudi 2 décembre.

On peut correspondre avec le groupe libertaire d'Agén de la FA en écrivant à : Cercle d'études libertaires, BP 336, 47000 Agén Cedex.

COMMUNIQUÉS

Le groupe A. Camus de Toulouse demande aux libertaires du Sud-Ouest intéressés par les actions de la FA d'envoyer leurs coordonnées aux RI afin de pouvoir les inviter à une réunion d'information qui se tiendra à Toulouse.

Un groupe de la FA est en formation sur Nîmes et le Gard. Nous invitons les libertaires intéressés à prendre contact avec nous par le biais des RI.

Bientôt une feuille d'expression libertaire dans le Nord-Pas-de-Calais. Les groupes de Lille et de Valenciennes demandent aux camarades susceptibles de les aider dans la rédaction et la diffusion de cette feuille de bien vouloir les contacter par l'intermédiaire des RI.

Dans la Somme, le mouvement anarchiste n'est actif que dans une grande ville : Amiens. De nombreux groupes ou liaisons doivent se créer dans tout le département, ou du moins dans chaque ville importante. Dans cet esprit, une liaison « Est de la Somme » vient de se créer dans le but de créer et de coordonner une activité libertaire autour des villes Péronne et Roisel. Anarchistes, libertaires et sympathisants de cette région, prenez contact avec la liaison par l'intermédiaire des Relations Intérieures de la F.A. ou du groupe anarchiste d'Amiens (F.A.).

Une liaison vient d'être créée dans les Yvelines et plus précisément à Mantes-la-Ville. Tous les sympathisants intéressés peuvent prendre contact par l'intermédiaire des R.I. Collages et ventes du ML régulièrement.

Rédaction-Administration
145, rue Amelot, Paris 11*
Directeur de publication
Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie « Les Marchés de France »
44, rue de l'Ermitage, Paris 20*
Dépôt légal 44 149 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Publ Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

TOULOUSE

Le groupe de Toulouse de la FA organise un gala de soutien au profit du CRA (le Coral), le dimanche 5 décembre à 15 h, au Pharaon, à Toulouse.

MONTREUIL

Dimanche 12 décembre, de 18 h à 22 h, à la Maison ouverte, 17, rue Hoche (m^e Mairie de Montreuil, sortie av. Pasteur), le groupe de Montreuil-Rosny de la FA organise la fête du *Riflard*, avec une allocution d'un militant de ce groupe sur la situation actuelle, et notamment locale, et avec la participation des chanteurs Serge Uge-Roy, Louis Capart (sous réserve) et Daniel Vaché.

VERSAILLES

Le mardi 7 décembre aura lieu une réunion publique organisée par le groupe de Versailles, au centre Huit, 8, rue de la porte de Buc (gare des Chantiers) à 20 h 45. Le thème abordé sera : *La religion : négation de l'individu ?*, avec la participation de la Libre-Pensée, de la FA et d'un ecclésiastique (sous réserve).

Sommaire

PAGE 2
Activités des groupes FA
PAGE 3
En bref
Que la fête continue
Les lieux de vie...
Editorial
Pourquoi soutenir les CRA ?
PAGE 4
En bref
Exil politique
Travailleurs en lutte à la SEP
PAGE 5
Prud'hommes ou pas ?
Les prud'hommes
Campagne électorale du 8 décembre
PAGE 6
Qu'est-ce qui fait signer les syndicats ?
Soutien des auditeurs de R.L...
Les travaux de la commission Galabert
L'événement
PAGE 7
« Des nids de justice »...
Parti écolo... c'est parti
PAGE 8
Reagan et les M.X.
Andropov...
PAGE 9
Informations internationales
PAGE 10
Notes de lecture
PAGE 11
Spectacles, invités de Radio-Libertaire
PAGE 12
UNEDIC : l'équilibre impossible
Le nouveau programme commun...

Quelques ventes du M.L.

PARIS ET RÉGION PARISIENNE :

- Le groupe anarchiste du 14^e arrondissement de Paris organise une vente du *Monde libertaire* chaque jeudi, de 17 h 30 à 19 h, au métro Porte-d'Orléans, face à l'agence du Crédit lyonnais. On peut donc contacter ce groupe à cette occasion.
- Le groupe anarchiste du 11^e arrondissement de Paris assure une vente du *Monde libertaire*, brochures, affiches, au marché d'Aligre, place d'Aligre, tous les dimanches de 11 h à 13 h.
- Le groupe de Villejuif-Vitry assurera désormais deux ventes du M.L. L'une le samedi matin de 10 h à 12 h sur le marché Romain-Rolland à Villejuif ; l'autre à la gare de Vitry, de 17 h à 18 h 30 le vendredi.
- Le groupe Fresnes-Antony organise une vente du M.L. tous les dimanches matin, de 10 h à 12 h, au marché d'Antony.
- Le groupe Kropotkine assure des ventes du ML les jeudis, de 17 h 30 à 19 h à la gare du Val d'Argenteuil et les vendredis, de 17 h 30 à 19 h, à la gare d'Argenteuil.
- Le groupe de Bobigny-Drancy assure des ventes du ML au métro Fort d'Aubervilliers les mercredis de 17 h à 19 h et au métro Eglise de Pantin les vendredis de 17 h à 19 h.
- Le groupe Jacob tient ses ventes du *Monde libertaire* au métro Place d'Italie (sortie V. Auriol) dans le 13^e, le jeudi, de 17 h à 19 h et à Saint-Michel, chaque deuxième samedi du mois.
- Le groupe libertaire de Versailles assure la vente du *Monde libertaire* tous les mercredis à la gare de Versailles-Chantiers, de 17 h 30 à 18 h 30, et tous les dimanches au marché principal de Versailles (sous le « Printemps »), de 10 h à 13 h. Une table de vente des brochures éditées par les groupes de la FA est proposée chaque dimanche au marché. Pour tout contact, n'hésitez pas à nous écrire : boîte postale 15, 78151 Le Chesnay Cedex.
- Ventes du M.L. à Orsay-Bures tous les dimanches matin au marché des Ulis, de 10 h 30 à 11 h 30.

PROVINCE :

- Le groupe de Rouen assure des ventes du ML les dimanches matin, de 10 h à 12 h, au marché de Sotteville, de 10 h 30 à 12 h au Clos-Saint-Marc, de 12 h à 13 h au R.U. du Panorama.
- Le groupe Région toulonnaise assure une vente du *Monde libertaire* ainsi que la tenue d'une table de presse les premiers et troisièmes dimanches matin de chaque mois au marché aux puces de Toulon (la Valette), ainsi que tous les vendredis de 12 h à 13 h 30 à l'université de Toulon-la-Garde (hall principal).
- La liaison F.A. de Béziers assure chaque vendredi, de 15 h à 18 h, la vente du ML ainsi que des brochures, livres, affiches..., sur les allées Paul Riquet à Béziers.
- Vente du ML par le groupe d'Aubenas, lors de la table de presse, le samedi matin, de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas.
- Vente du ML à Chartres, le premier dimanche du mois sur le marché.
- Le groupe de Beauvais effectue une vente du ML le samedi matin de 10 h à 12 h sur le marché, place des Halles, à Beauvais.
- Les points de vente du groupe « Elisée Reclus » à Angers ont lieu : le lundi soir, à 18 h 45 au R.U. de Belle Beille ; le mercredi midi devant le lycée Chevrolier ; le vendredi soir à la permanence du groupe ; le samedi, à partir de 11 h, place Louis-Imbach, marché aux puces, devant l'annexe de la Bourse du travail (table de vente de livres en même temps).
- Le groupe anarchiste de Noyon assure ses ventes les samedis de 10 h 30 à 11 h 30, au marché de Noyon.
- Le groupe « Albert Camus » de Toulouse vend le ML tous les dimanches place Saint-Sernin, de 10 h 30 à 12 h.

Abonnez-vous !

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger	LE MONDE LIBERTAIRE
13 n°	70 F	80 F	100 F	Rédaction Administration
25 n°	180 F	150 F	190 F	145 rue Amelot 75011 Paris
50 n°	250 F	280 F	350 F	Tel. 805.34.08

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 300 F

Paiement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N Rue Ville

Cbde postal Ville (inclus) Pays

à partir du N (inclus) Pays

Abonnement Reabonnement Abonnement de soutien

Check postal Check bancaire Mandat lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre poste.

en bref... en bref...

• Vingt-deux personnes ont occupé mercredi 24 novembre la sous-direction du logement de la ville de Paris. Elles entendaient ainsi protester contre leur expulsion, les 19 et 22 novembre, des appartements qu'elles occupaient, rue de Flandre et rue Léon-Giraud, dans le 19^e arrondissement de Paris. Les forces de police, après avoir démolé une porte, ont interpellé les squatters qui, eux, n'ont causé aucune dégradation dans les locaux...

• Avis de recherche toujours sur la brèche. L'équipe de cette revue a créé un nouvel outil de lutte : l'information. Effectivement, ses enquêtes sont effectuées pour témoigner des initiatives et des luttes libertaires, et des contre-enquêtes pour mieux dénoncer toute tentative de quadrillage civil et militaire de nos vies. Son but : des dossiers approfondis sur différents thèmes, constitués de petits livres largement diffusables. Un nouveau livre, après le succès de *Cavales insoumises : Enquête sur la militarisation de la société française* (parution courant 83). Un nouveau poster, avec une citation de Louis Lecoq, est paru. Une agence de presse collectant les informations libertaires et antimilitaristes redistribuera le tout. Une feuille de documentation précise sur les activités d'avis de recherche est envoyée contre un timbre à 1,80 F. L'adresse : Avis de recherche, BP 53, 75086 Paris Cedex 18. Téléphone : 606.50.48. (Permanence téléphonique tous les mardis et vendredis, de 19 h à 20 h).

• Au Mans, après Pascal Dubois, premier réfractaire à l'armée jugé sous Mitterrand, voici Jean-Albert Lebourg, insoumis au service civil (comme Pascal). Jean-Albert passera au tribunal correctionnel du Mans (lieu de son domicile), le 10 décembre à 9 h. De plus, Jean-Albert est éducateur à l'Éducation surveillée (dépendant du ministère de la Justice). Donc des risques professionnels et trois enfants à charge. Un comité de soutien s'est créé au Mans, au 3, rue de Montauban, 72000 Le Mans.

• Richard Laurent, insoumis, ancien collaborateur d'avis de recherche, passe en procès le 2 décembre 82, à 14 h, à Marmande. Il a été arrêté en août en possession de faux papiers et sera jugé pour ces faits. Deuxième procès pour insoumission à suivre.

• La librairie associative l'En Dehors organise une rencontre-débat avec le CRA (Collectif réseau alternatif), le lundi 20 décembre à 15 h, au club-club « 19 Juillet », 7, rue du Muguet à Bordeaux. Une projection vidéo sur le lieu de vie « Le Coral » s'y déroulera.

• Michèle Carlier, ex-directrice d'un lieu de vie, a été désaisie de ses fonctions par la municipalité de Roubaix (socialiste). En effet, la municipalité juge scandaleuse la façon de s'exprimer des adolescents (15 à 20 ans) : décorations murales, vie associative... Elle a fait détruire toutes les créations des enfants, puis muté Michèle Carlier et une de ses assistantes à Orly

• Un élève-infirmier du CHS de Mayenne passe avec succès le concours d'entrée. Pourtant, à la rentrée, le 11 octobre 1982, il se voit exclu des effectifs admis. Pourquoi ? Parce que le préfet et les Renseignements généraux, après une « enquête de moralité », ont émis un avis défavorable ! La section CFDT du CHS dénonce fermement les enquêtes de moralité et l'attitude du préfet et des RG (qui, rappelons-le, sont connus et réputés comme étant des personnages de « très haute et très bonne moralité ». Cf. le passé de Franceschi, M. Antiterroriste).

QUE LA FÊTE CONTINUE

MARSEILLE, le 30 octobre 82. Malgré la pluie, beaucoup étaient au rendez-vous de la Fête de la Rose, ce samedi après-midi. Même le prix d'entrée — de 80 F pour les deux journées du samedi et du dimanche — ne les avaient pas rebutés. Pourtant, cette fête du Parti socialiste était l'une des plus chères des fêtes des partis politiques. A tel point qu'une jeune femme, se prétendant militante de ce parti depuis 18 ans, s'est vu refuser l'entrée parce qu'elle ne pouvait pas payer une telle somme. Mais elle a tellement clamé sa désapprobation qu'elle a pu entrer pour 50 F : soutien oblige !

C'est donc cet après-midi là qu'avait choisi le Groupe de recherche et d'action pour la paix (GRAPP) pour manifester son refus de la course aux armements par la distribution d'un tract qui, notamment, reprochait au gouvernement actuel de poursuivre la politique de la droite en matière d'armement. Mal lui en prit ! Vers 15 h, un monsieur distingué, disant être un responsable de la fête, conseilla discrètement à la dame qui participait à la distribution des tracts de plier bagage. Celle-ci lui répliqua poliment que le contenu de ce tract est destiné à sensibiliser les gens sur la continuation d'une politique suicidaire et ne devrait pas gêner le Parti socialiste qui se vante de pratiquer l'ouverture sur la critique constructive. Sur quoi le monsieur bien mis s'éloigna sans insister. Un quart d'heure plus tard, changement de scénario ! Ce sont cinq costauds du service d'ordre de la fête qui entourent la dame et son camarade et leur intimement l'ordre de « foutre le camp », sinon ils se chargeront de l'expulsion... Les deux indésirables ont alors essayé de discuter et d'amadouer les gros bras qui se sont contentés de « rouler des mécaniques ». Quand ils ont entendu que toutes les associations signataires du tract se réclamaient du socialisme et qu'il n'était question que de rappeler le PS à ses engagements — ainsi que leur ex-secrétaire général, François Mitterrand à ne pas encourager la guerre, les « gorilles » se sont un peu radoucis en tolérant, avec condescendance, la distribution à l'entrée du parc de la fête, donc sous la pluie. Lorsque les deux pacifistes ont préféré partir, écourés par tant de sectarisme, les costauds ont bafouillé que, de toute façon, ils n'étaient que les exécutants de consignes strictes.

Voilà un bel exemple de cette démocratie que les « socialistes » ont tous à la bouche, ces temps-ci ! Encore une fois, les paroles sont assez loin des actes, à l'image de nos dirigeants. Pourtant, le tract de ces pacifistes n'était pas très méchant et leur démarche pas tellement critique, seulement un rappel d'engagements. Si la logique de l'argumentation contre les « marchands de canons » est poussée à son terme extrême, nous pouvons nous attendre à en prendre des coups de bâtons ! Mais tout ça dans une ambiance de fête, une odeur de frites et au nom des travailleurs, en plus !

Philippe LAMOTTE

Les lieux de vie comme alternative aux enfermements

JEUDE 18 novembre 1982, le groupe M. Bakounine a organisé à La Rochelle une réunion publique sur le thème : *Les lieux de vie comme alternative aux enfermements de toutes sortes*. Une quarantaine de personnes ont répondu à notre appel diffusé par tracts, affiches et communiqués à Radio-La Rochelle..., mais boycotté par *Sud-Ouest*, le quotidien local. Après avoir brièvement rappelé les grandes lignes de ce qu'on a appelé « l'affaire du Coral », nous avons expliqué ce qui nous avait amené à organiser cette réunion, à savoir : la nécessité d'agir pour obtenir au plus vite la libération des animateurs du Coral et la nécessité encore plus grande de mener une campagne de contre-information à propos des lieux de vie pour tenter de rétablir la vérité à leur encontre après l'entreprise de dénigrement dont ils ont été l'objet ces dernières semaines de la part de la presse.

Un comité de soutien aux inculpés du Coral fut donc créé lors de cette réunion. Ensuite, Claude Vaudez, ancien militant du CAP, animateur d'un lieu de vie situé près de Poitiers, nous

parla abondamment des lieux de vie en général et de celui qu'il anime en particulier. Deux jeunes « accueillis », qui étaient venus avec lui, témoignèrent quant à eux sur la manière dont ils vivaient cette solution transitoire. Et leur vécu nous a remué et déterminé encore un peu plus à tout faire pour que les lieux de vie puissent continuer à exister et à se développer.

Enfin, une discussion s'ensuivit qui porta tout à la fois sur les institutions existantes, leur logique de l'enfermement et leur rapport au système socio-politique existant, et sur les solutions à ces institutions au nombre desquelles on compte, bien sûr, les lieux de vie. Et cette discussion fut passionnante, car non manichéenne. Les limites des lieux de vie, entre autres, ne furent pas occultées.

Bref, cette réunion fut à l'image de son thème : vivante. Un moment de la révolution en marche. De cette révolution dans laquelle nous nous situons comme les « barbares » de la civilisation du moment et comme les « civilisateurs » de la barbarie présente !

Groupe M. Bakounine

Editorial

S' IL est une constante dans l'histoire, c'est bien celle des putschs militaires. Cela s'explique très simplement : les militaires, qui ne sont en campagne que de temps en temps, envient les politiciens qui, eux, le sont en permanence.

En effet, nous vivons en campagne électorale permanente. Avec des accélérations et des ralentissements. Et parfois même, c'est la panique. Si actuellement nous n'en sommes pas encore au stade « panique », nous en sommes bien à celui de la fébrilité. Ainsi, Saint-Chirac, en campagne présidentielle depuis deux ans, ne voudrait surtout pas perdre la mairie de Paris. Il faut dire que c'est là une position de force pour le RPR qui semble patauger dans la semoule en se rendant compte que les « déçus du socialisme » ne viennent pas grossir ses rangs. Ne déclarait-il pas récemment qu'il se battait contre la mainmise des communistes, par CGT interposée, sur les entreprises ? Si la CGT contrôlait les entreprises, ça se saurait et, jusqu'à preuve du contraire, le patronat est encore là, et bien là ! Ce ne sont pas les cadeaux que lui font nos gouvernements « humanisto-con-cons » qui risquent de remettre son pouvoir en cause.

En revanche, ce que le même RPR oublie de dire, c'est que ses sympathisants de la CSL, eux, ne se privent pas de cogner sur les militants ouvrier et même sur les ouvriers non militants. Ainsi, les deux « syndicalistes » CSL qui viennent de se faire écrouer !

Et toujours du côté des vautours, dans le genre fébrilité, les tractations PS-PC au sujet des municipales, sont un petit morceau de bravoure : le PS qui veut mettre le PC à genoux, et le PC qui regarde le PS se débattre, espérant récupérer l'ensemble de l'électorat de gauche, après l'hypothétique effondrement du « parti de la rose ».

Il faut dire que les socialistes s'attendent à un revers et que leur seule chance de se maintenir est de prendre des municipalités aux communistes. Eh oui ! Ça grenouille, ça grenouille et ça grouille ! Ça bat la campagne, ça sert des mains historiques et ça veut occuper les médias. Si vous vous demandez pourquoi, n'oubliez pas qu'en dehors du pouvoir institutionnel qu'elles confèrent, les municipalités sont la principale assise financière des partis qui les occupent. Des transferts, ça s'appelle. Et un politicien sans le sou et sans prestige, c'est-à-dire sans pouvoir, ce n'est plus qu'un quidam.

Pourquoi soutenir le C.R.A. ?



Si la presse en général semble oublier complètement de parler du fonctionnement et des buts des lieux de vie fédérés au CRA (Collectif réseau alternatif) au profit de la calomnie ou du spectaculaire d'événements qui ont soi-disant eu lieu au Coral, il est nécessaire de rappeler quelles sont les pratiques et les implications des lieux de vie. Ce qu'il faut dire tout d'abord, c'est que leur lutte, car c'est bien d'une lutte dont il s'agit, va dans le sens d'une fermeture de tous les lieux d'enfermement, et notamment des hôpitaux psychiatriques.

Dès lors, il n'est pas étonnant que si peu de voix s'élèvent en solidarité avec le CRA. Comment être solidaire de gens qui, à travers leur lutte contre la psychiatrie institutionnelle en sont arrivés à des modes de fonctionnement anti-autoritaires et auto-gestionnaires ?

En effet, à l'intérieur des lieux de vie, on refuse le salariat : l'argent est mis dans une caisse commune où chacun a accès selon ses besoins. On y refuse toute hiérarchie en tentant de créer des rapports égalitaires autant entre adultes et enfants qu'entre hommes et femmes. Le travail des permanents du

CRA consiste, en créant des rapports basés sur l'égalité et le respect du désir de l'autre, à permettre aux enfants qui sortent des institutions de retrouver ou d'acquiescer le droit à l'autonomie qui leur est nié dans la société actuelle. Quand on soulève ce genre de problèmes, il est bien évident que l'on se fait des détracteurs, beaucoup de détracteurs.

Quand on revendique des rapports égalitaires, le refus du salariat et des institutions, le droit à l'autonomie des individus, on dépasse largement le problème des « cas sociaux ». En fait, c'est tout le fonctionnement et toutes les bases de la société autoritaire que l'on met en cause. C'est pour cela que nous, anarchistes, sommes solidaires du CRA atteint par les magouilles puantes d'une justice qui n'a de justice que le nom. Justice au service de l'autorité qui ne tolère pas les débordements et n'hésite pas à jeter des hommes en prison sur des prétextes plus que douteux.

Parce que nous nous battons toujours contre l'Etat et l'autorité, nous disons que nous sommes solidaires du CRA face à la répression qui le touche.

Jérôme
(gr. A. Camus de Toulouse)

en bref...en bref...

• L'association TGV (Transport gratuit des voyageurs) se bat pour la gratuité des transports et leur organisation radicalement différente. Pour les contacter : 33, rue des Vignes, 75020 Paris. Permanence chaque mercredi à 18 h 30.

• L'Association alternative santé lance une campagne sur la « DL 50 » qui est, comme chacun sait, la dose de toxicité d'un produit pharmaceutique, agricole, cosmétique ou autre, qui fera mourir cinquante sur cent des cobayes utilisés pour tester le produit. L'AAS accuse les laboratoires de faire cette expérience — dont l'utilité et la validité pour l'homme n'ont jamais été prouvées — uniquement pour répondre à des besoins juridiques face aux nombreux accidents mortels — ou non — survenus. Pour tout renseignement : AAS, BP 39, 75922 Cedex 19.

• Le Centre Max Nettlau informe les personnes intéressées des exposés suivants :
- 14 janvier : le mouvement makhnoviste, par A. Skirda ;
- 28 janvier : Kronstadt ;
- 21 février : luttes ouvrières en Allemagne : 1918-1927 ;
- 25 février : les anarchistes italiens : 1918-1936 ;
- 11 mars : les anarchistes en Argentine et en Uruguay : 1900-1980 ;
- 24 mars : l'anarcho-syndicalisme en Espagne : 1868-1930.
Les exposés-débats ont lieu entre 19 h et 21 h, au 15, rue Gracieuse, Paris-5^e, métro : Monge.

• Un nouveau syndicat « corporatiste ». Un syndicat des célibataires s'est récemment créé en France. Il a l'ambition de faire pression sur les pouvoirs publics et de lancer une mutuelle nationale des célibataires. Les problèmes des célibataires sont nombreux : barème injuste des impôts, difficulté d'adopter des enfants, tarifs « célibataires » ignorés des organismes de transport... SNC, 2, rue Jean Trinquet, 13002 Marseille.

• La librairie Mandragore, rue Limogeanne à Périgueux, diffuse toujours des revues de la Fédération anarchiste, dont *Volonté anarchiste* et *La Rue*, ainsi que *Cavales insoumises* édité par nos compagnons de la revue *Avis de Recherche*.

• Toute personne habitant Paris et si possible autour du 9^e arrondissement, intéressée pour rendre le centre de Paris aux piétons, peut contacter le mouvement « anti-bagnoles » parisien. Ecrire à Frédéric Faure, 22, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

• Le groupe Alter Jura vient d'écrire une brochure : *Mieux vivre sans le nucléaire*, où il expose ses positions pour une nouvelle politique énergétique basée sur les ressources propres au Jura. Prix : 10 F. En vente au local du groupe Proudhon de la FA, 77, rue Battant, Besançon.

• Pour lutter contre les graves problèmes des instituteurs non-titulaires en ce qui concerne leur formation et leur statut, un groupe d'élèves-instituteurs internes, de normaliens, de suppléants et de titulaires du 93 ont décidé de rompre avec le syndicalisme traditionnel qui est devenu la courroie de transmission entre le gouvernement et la base. Ils ont formé une association loi 1901. Pour tout contact : Association de travailleurs enseignants, 4, rue de Gourmont, 75019 Paris.

EXIL POLITIQUE

LES Vosges, vous connaissez ? C'est une région avec des usines textiles où, depuis cent cinquante ans, les Lederlin et autres Boussac ont fait fortune sur le dos des ouvriers. Aujourd'hui, n'ayant pas su s'adapter, on licencie. A Thaon-les-Vosges, les Blanchisseries-Teintureries de Thaon (BTT), qui employaient 3 500 ouvriers, se contentent aujourd'hui de 250. On a une idée de l'étendue du massacre quand on sait que la population de Thaon s'élève à environ huit mille habitants. Mais ce n'est pas fini : les trois usines Boussac-Saint-Frères, alias Feres-Willot (BSF) de la ville doivent fermer leurs portes avant 1984. Aucun emploi de reconversion n'est évidemment prévu pour les travailleurs de cette ville à l'architecture dans le plus pur style « coron ».

Le paternalisme patronal est toujours puissant. En d'autres

termes, le pasteur, le maire, les gendarmes, sont aux ordres du patron-sénateur-député. De ce fait, la pensée anarchiste a le plus grand mal à survivre.

Pour lui donner un nouvel essor, Daniel Luder essaye, depuis mai 82, de monter une section CNTF, afin de développer l'idée de la gestion directe dans une société sans classe ni Etat. Durant sept mois, la propagande porta ses fruits puisque deux nouveaux militants vinrent épauler Daniel. Ce qui est certain, c'est que dans ces régions un seul anarchiste n'est pas considéré comme dangereux. Mais lorsque celui-ci commence à attirer du monde, les autorités ne rigolent plus. La preuve.

Alors que la CNTF lançait sa campagne de boycott des élections prud'homales, Daniel Luder (36 ans) colla des affiches du syndicat anarcho-sindicaliste dans la nuit du 30 septembre. Il fut arrêté par la gendarmerie,

ses affiches lui furent confisquées et il pensa s'en tirer avec une amende. C'était faire preuve de trop de confiance envers notre démocratie française. Le maire porta plainte pour cet affichage « sauvage ». Le procès eut lieu dans les dix jours et Daniel fut condamné à un mois de prison avec sursis assorti d'un an de mise à l'épreuve. L'ignominie ne s'arrête pas là. Lorsque Daniel alla trouver le juge d'application des peines, il s'entendit dire qu'il lui fallait rejoindre un Centre d'aide par le travail, afin de faire preuve de sa volonté de s'amender. Il pensait sûrement que Daniel pointait au chômage depuis un an et demi par pure mauvaise volonté. Le hic, c'est que dans cette région il n'existe aucun centre de ce genre. Notre compagnon fut donc obligé de quitter Thaon pour Marseille où le juge d'application des peines du lieu lui en proposa un à Ro-

ges, à 55 kilomètres de Marseille. Cela nous fait fichtrement penser à une interdiction de séjour à peine voilée. Mais sans doute voyons-nous le mal partout ! En attendant, Daniel a trois mois à tirer dans ce centre au doux nom de l'Etape, rempli de clochards récidivistes. Institution qui n'offre aucun débouché professionnel à ses pensionnaires malgré ce qu'elle veut bien en dire.

Cela pose le problème des militants libertaires isolés dans les petits pays de cet acabit, et qui sont exposés aux coups d'une répression de type fasciste orchestrée par le patronat tout-puissant qui peut en toute tranquillité défendre ses intérêts de classe. A nous de ne pas les abandonner à leur sort, en pratiquant la solidarité qui nous caractérise.

Groupe libertaire de Marseille



TRAVAILLEURS EN LUTTE A LA S.E.P.

Le mardi 16 décembre, à la Défense, au pied de la tour Nobel, il y avait, de 8 h du matin à 14 h, des travailleurs en lutte qui distribuaient des tracts, soutenus par le son des pipeaux landais et autres tambourins. C'était des métallurgistes de la SEP (Société européenne de propulsion) de Bordeaux et Vernon, près de Rouen, en conflit depuis plus d'un mois avec leur direction pour la sortie du blocage des salaires. Leur PDG et ses collègues ayant leur siège à la Défense, ils étaient venus se rappeler à leur bon souvenir (1) !

Depuis le début de mois de novembre, une partie importante du personnel (CGT, CFDT et non-syndiqués) était en lutte pour les revendications suivantes :

- une autre politique salariale avec dans un premier temps maintien du pouvoir d'achat par l'application d'une augmentation uniforme égale pour tous ;
- une autre politique d'emploi

avec la mise en place d'un plan d'embauche rendu possible par les réductions d'horaire à venir, les économies de masse salariale, réalisées à l'occasion du blocage des salaires et des contrats de solidarité. Comme le disait l'intersyndicale CFDT-CGT de la SEP Bordeaux dans son communiqué de presse du 2 novembre dernier : « Le personnel en grève est particulièrement attaché au principe des augmentations uniformes, car les besoins des travailleurs ne sont pas hiérarchisés. Perpétuer les augmentations en pourcentage, c'est perpétuer une injustice flagrante en période de forte inflation. Le personnel est également très sensible au problème de l'emploi, car il est conscient que deux millions de chômeurs actuels constituent un formidable moyen de chantage dans les mains du patronat. »

Soufflet, le PDG de la SEP, a la réputation d'un patron de combat. En 71, lock-out pour briser une grève ; en 73, tenta-

tives de licenciement dans le même but ; et en 76, le couronnement de sa carrière, cinq licenciements de délégués, quinze derniers avertissements et des poursuites judiciaires à l'issue d'une grève ! Et pourtant, ce patron « moyenâgeux » est estimé par un ministre du « changement », Charles Hernu ! Comme le « camarade ministre » l'écrivait le 27 septembre dernier : « Je vous demande de veiller personnellement à l'application des orientations que le gouvernement a définies dans l'esprit de rigueur qui doit désormais caractériser la gestion du secteur public et nationalisé. » Cela se passe de commentaire...

ET quand, ce mardi 16 novembre, les travailleurs de la SEP, après être entrés dans le hall de la tour Nobel, furent reçus par Soufflet, celui-ci eut beau jeu de se déclarer les mains liées par le gouvernement (2) !

Le patronat, une fois de plus, est uni avec ceux qui tiennent en main l'Etat pour faire appli-

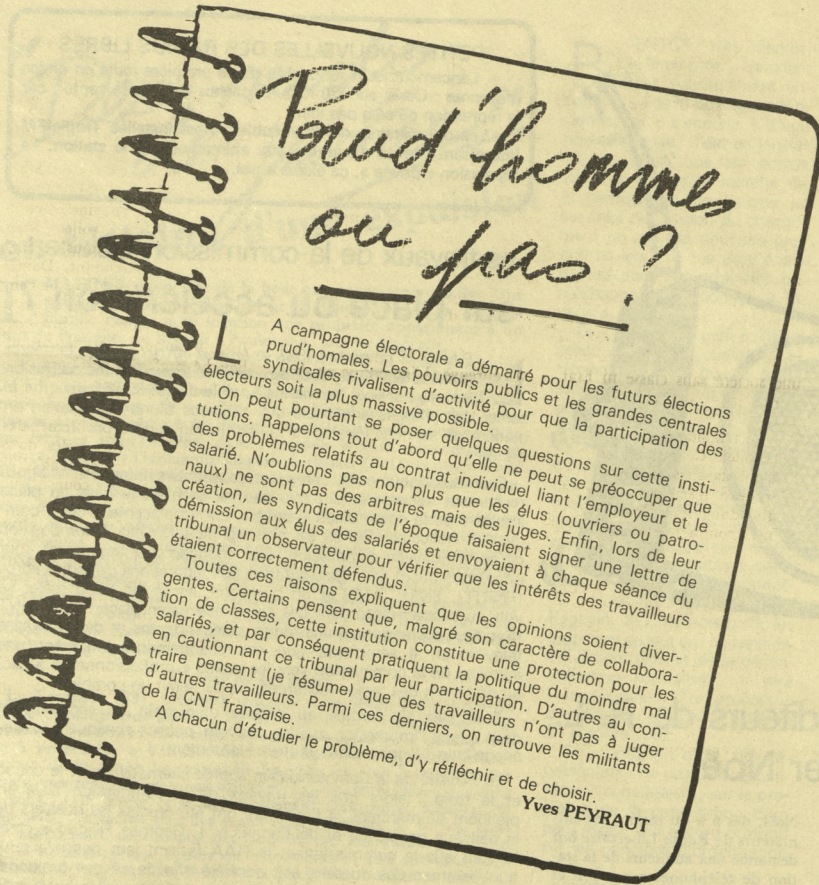
quer aux travailleurs une politique d'austérité dont ils font quasiment seuls les frais. Histoire de se promener dans Paris, les travailleurs en lutte de la SEP sont aussi allés voir celui qui, de fait, est le deuxième patron : le ministre de la Défense où on ne leur a « promis » que quelques augmentations individuelles pour décembre...

Affaire à suivre... La détermination des travailleurs de la SEP ne se laissera pas fléchir ni par son PDF, Soufflet, ni par son plus gros client : l'Etat ! Comme on l'entendait (et ça faisait chaud au cœur) ce mardi 16 novembre au pied de la tour Nobel à la Défense : « A bas l'Etat, les flics et les patrons ! »

Jean-Pierre GERMAIN

(1) De Bordeaux, deux wagons avaient été loués à la SNCF, et de Vernon un car.

(2) A noter que la délégation était composée de travailleurs de la CGT, de la CFDT et de non-syndiqués.



LES PRUD'HOMMES

Le Conseil de Prud'hommes est ce qu'on appelle une juridiction d'exception du fait de sa compétence limitée aux litiges individuels du travail et de sa composition paritaire entre salariés et employeurs. Sans entrer dans le détail de son histoire, nous pouvons dire qu'il s'agit là d'une conquête ouvrière. C'est grâce aux luttes et à la pression populaires des années 1830-1834 et 1848 que la II^e République, en mai 48, fait des prud'hommes une vraie juridiction professionnelle, à caractère paritaire avec des conseillers élus par collège.

Le Second Empire va tout remettre en question, et ce n'est que lorsque la classe ouvrière aura organisé sa défense collective au travers d'associations, de mutuelles, de bourses, de syndicats, que les prud'hommes pourront s'établir sur des bases solides (lois de 1906 et de 1907).

La loi du 8 janvier 1979 institue au moins un conseil de prud'hommes par ressort de tribunal de grande instance, c'est-à-dire par département. Chaque conseil est divisé en cinq sections (industrie, commerce, agriculture, activités diverses, encadrement). Les conseillers prud'homaux sont élus pour six ans par les travailleurs et les employeurs qui votent dans des collèges distincts. Leur mandat est renouvelable par moitié tous les trois ans. L'élection se fait au scrutin de liste, autrement dit ce sont les organisations syndicales représentatives qui présentent une liste de candidats qu'il est impossible de panacher. En fait, le choix se porte sur une organisation syndicale, et son nombre d'élus se détermine à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Puisque nous en sommes aux renseignements strictement techniques, pour être électeur il faut être âgé de plus de seize ans, exercer une activité professionnelle ou chômer, n'avoir encouru aucune condamnation induisant des incapacités électorales. La carte électorale des prud'hommes, que tout électeur doit avoir reçu aujourd'hui puisque la date limite d'envoi était le 27 novembre, porte le lieu de vote près du lieu de travail, ou d'habitation pour les chômeurs. N'oubliez pas, si vous y allez, le vote du 8 décembre s'effectue pendant le travail, est compté comme temps de travail, et le patron ne peut s'y opposer.

Le lien de subordination entre celui qui fournit le travail et celui qui rémunère ce travail. La cour de cassation (6 novembre 1974) admet la compétence prud'homale même en cas de contrat juridiquement nul (travailleur clandestin ou travailleur non dégagé des obligations scolaires). Seul le personnel des services publics, doté d'un statut administratif dont les différents relèvent de la juridiction administrative, échappe aux prud'hommes ; ce n'est pas le cas des entreprises nationalisées ayant une autonomie financière, technique et commerciale (banques, EDF, SNCF...), ni celui d'entreprises publiques employant leur personnel dans des conditions de droit privé (Air-France, Sécurité sociale...).

On peut saisir les prud'hommes à l'occasion de la rupture du contrat de travail comme à l'occasion de sa conclusion et de son exécution. Ainsi, les problèmes concernant les salaires, les conditions, de travail, la durée du travail, les congés, les repos, l'hygiène, la sécurité ou l'application d'une clause de règlement intérieur relèvent de la juridiction prud'homale.

Si les litiges sont d'un montant inférieur à 7 000 F (1), les jugements du Conseil sont rendus en dernier ressort ; dans ce cas, un pourvoi devant la cour de cassation est possible. Si au contraire un des litiges dans la plainte dépasse 7 000 F (1), le jugement est rendu en premier ressort et un appel est alors possible.

Sans entrer dans le dédale infernal de la procédure, sachons que l'appel tend à faire réformer ou annuler par la cour d'appel un jugement rendu par une juridiction du premier degré ; c'est le cas des prud'hommes dans un jugement en premier ressort. En dehors de son effet dévolutif, l'appel a un effet suspensif.

Le pourvoi en cassation n'est ouvert qu'à l'encontre des jugements rendus en dernier ressort soit par le conseil de prud'hommes soit par la cour d'appel. Il est introduit pour violation de la loi, pour excès, incompetence, vice de forme, contrariété des motifs ou manque de base globale. Il n'a pas d'effet suspensif. La cassation remet l'affaire en l'état où elle se trouvait avant la décision attaquée.

Les autres formes de recours sont l'opposition, la tierce opposition ou la révision, mais là, nous vous conseillons d'aller voir votre syndicat qui forme ses conseillers prud'homaux. Il est certain, lorsqu'on s'attaque à ce terrain particulier de la juridiction du travail, celle-ci atteignant une telle complexité, qu'on ne saura mieux trouver pour se défendre que des compagnons de travail aidés par les services juridiques syndicaux qui préservent nos intérêts de classe.

Campagne électorale du 8 décembre

CETTE deuxième élection des conseillers prud'homaux au scrutin de liste, par l'ensemble des travailleurs, va constituer, tout comme en décembre 1979, un test d'où l'on tirera toutes sortes d'enseignements sur la représentativité des confédérations syndicales. La quête des voix, qui bat son plein actuellement, a sans nul doute quelque chose de malsain, car on sent bien que la démagogie, la manipulation, comme dans tout autre élection, est l'arme la plus facile à utiliser pour attirer à soi les voix des « sans opinions » des « mal informés », et ils sont légion, bien que les syndicats, qui présentent des listes dans chaque section, soient suffisamment près des travailleurs pour que ces derniers, dans leur grande majorité, connaissent la portée de leur choix. Malheureusement, ils sont trop nombreux à ne pas faire d'effort pour la recherche d'une véritable information qui préciserait, rendrait sans effet la débauche de slogans creux qui font penser aux campagnes électorales politiciennes.

Cependant, c'est indéniable, nous aurons, le lendemain du scrutin, le 9 décembre, une image précise des tendances qui animent le monde du travail. Chaque résultat sera commenté de façon différente selon les intéressés, mais en comparaison au vote du 12 décembre 1979 qui se déroulait dans les mêmes conditions, nous pourrions nous faire une idée des effets de l'avènement des socialistes et communistes aux commandes de l'Etat selon l'attitude adoptée par les confédérations syndicales face aux mesures de rigueur annoncées et appliquées par le gouvernement de gauche. L'inconnue principale restera encore l'abs-

ention et sa signification.

Du côté employeurs, nous suivons, avec intérêt également, l'évolution des patrons partagés entre le CNPF, qui a considérablement durci ses positions autour de ses intérêts de classe, et le SNPMI, qui pousse à la roue et draine la crème épaisse des dirigeants fascistes, despotes et après au gain, qui sévissent surtout dans les petites et moyennes entreprises.

Chez les travailleurs, l'effet majoritaire de la CGT et sa meilleure implantation dans les entreprises devraient la favoriser par rapport aux deux autres grandes centrales, d'autant qu'elle a des moyens supérieurs en militants et en argent. La campagne électorale la plus importante est, sans contestation possible, celle de la CGT. Ce simple fait lui donne un avantage ; reste à savoir combien de salariés acceptent son suivisme vis-à-vis des positions du PC (voir la Pologne) ce qui n'est pas nouveau, et surtout son allégeance au pouvoir (voir l'effort envers l'économie nationale). Lentement, mais régulièrement, la CGT perd de son influence et il y a fort à parier que, cette fois encore, elle va payer la politique d'austérité acceptée avec trop de facilité par la confédération. Cependant, l'image de marque de la CGT qu'elle sait entretenir par des actions spectaculaires et une agressivité sur le terrain a été bien exploitée dans sa propagande : « Je ne suis pas d'accord avec la CGT, mais je vote CGT, c'est la défense garantie à 100 % ».

La propagande CFDT, très importante également, s'adresse moins aux « sans opinions » et fait la part belle à l'information que de nombreux travailleurs

demandent, car les prud'hommes les concernent, mais ils les connaissent mal. Cela devrait l'aider à gagner des voix, malgré les compromissions et les participations cédétistes à l'élaboration et au soutien de la politique gouvernementale sur laquelle elle sait rester discrète. Elle a le génie pour, jusqu'à présent, tirer un bon parti de ses actions positives, aidée en cela par sa supériorité d'implantation dans les médias et ne pas pâtir, comme la CGT, de son soutien au gouvernement de l'austérité.

La CGT-FO, quant à elle, paraît absente de cette campagne. Elle a certainement moins de moyens matériels, du fait qu'elle est moins importante, mais surtout elle est moins militante. Comparé à sa campagne de 1979, elle semble en faire beaucoup moins et ne pas profiter de son « indépendance à l'égard des partis et de l'Etat ». Curieusement, elle met l'accent sur son leader et mise sur cette image de marque, alors que les salariés ont besoin de renseignements concrets sur les garanties de défense qu'offrent les conseillers prud'homaux. Sur le terrain, il nous semble qu'elle perd l'occasion de bénéficier d'une hypothétique désaffection des suffrages chez ses concurrents et se trouvera, faute d'une propagande axée sur l'information, entraînée dans une même dynamique qui verra grossir le clan des abstentionnistes.

L'intérêt d'élire ses conseillers prud'homaux (ses juges ou ses défenseurs) prévaudra-t-il sur le dépit de nombreux salariés confrontés à une politique de rigueur que certains syndicats contribuent à leur faire subir ?

Le Second Empire va tout remettre en question, et ce n'est que lorsque la classe ouvrière aura organisé sa défense collective au travers d'associations, de mutuelles, de bourses, de syndicats, que les prud'hommes pourront s'établir sur des bases solides (lois de 1906 et de 1907).

La loi du 8 janvier 1979 institue au moins un conseil de prud'hommes par ressort de tribunal de grande instance, c'est-à-dire par département. Chaque conseil est divisé en cinq sections (industrie, commerce, agriculture, activités diverses, encadrement). Les conseillers prud'homaux sont élus pour six ans par les travailleurs et les employeurs qui votent dans des collèges distincts. Leur mandat est renouvelable par moitié tous les trois ans. L'élection se fait au scrutin de liste, autrement dit ce sont les organisations syndicales représentatives qui présentent une liste de candidats qu'il est impossible de panacher. En fait, le choix se porte sur une organisation syndicale, et son nombre d'élus se détermine à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Puisque nous en sommes aux renseignements strictement techniques, pour être électeur il faut être âgé de plus de seize ans, exercer une activité professionnelle ou chômer, n'avoir encouru aucune condamnation induisant des incapacités électorales. La carte électorale des prud'hommes, que tout électeur doit avoir reçu aujourd'hui puisque la date limite d'envoi était le 27 novembre, porte le lieu de vote près du lieu de travail, ou d'habitation pour les chômeurs. N'oubliez pas, si vous y allez, le vote du 8 décembre s'effectue pendant le travail, est compté comme temps de travail, et le patron ne peut s'y opposer.

La compétence des prud'hommes, bien que limitée aux litiges individuels, peut permettre de résoudre des conflits collectifs ayant trait à l'application du Code du travail, de contrat d'embauche ou d'apprentissage, de conventions collectives ou d'accords contractuels, si chacun demande pour lui l'application d'une clause commune. Il est bon de rappeler ici qu'il y a un contrat de travail dès que les trois conditions suivantes sont réunies :

- fourniture d'un travail ;
- rémunération de ce travail ;

On peut saisir les prud'hommes à l'occasion de la rupture du contrat de travail comme à l'occasion de sa conclusion et de son exécution. Ainsi, les problèmes concernant les salaires, les conditions, de travail, la durée du travail, les congés, les repos, l'hygiène, la sécurité ou l'application d'une clause de règlement intérieur relèvent de la juridiction prud'homale.

Si les litiges sont d'un montant inférieur à 7 000 F (1), les jugements du Conseil sont rendus en dernier ressort ; dans ce cas, un pourvoi devant la cour de cassation est possible. Si au contraire un des litiges dans la plainte dépasse 7 000 F (1), le jugement est rendu en premier ressort et un appel est alors possible.

Sans entrer dans le dédale infernal de la procédure, sachons que l'appel tend à faire réformer ou annuler par la cour d'appel un jugement rendu par une juridiction du premier degré ; c'est le cas des prud'hommes dans un jugement en premier ressort. En dehors de son effet dévolutif, l'appel a un effet suspensif.

Le pourvoi en cassation n'est ouvert qu'à l'encontre des jugements rendus en dernier ressort soit par le conseil de prud'hommes soit par la cour d'appel. Il est introduit pour violation de la loi, pour excès, incompetence, vice de forme, contrariété des motifs ou manque de base globale. Il n'a pas d'effet suspensif. La cassation remet l'affaire en l'état où elle se trouvait avant la décision attaquée.

Les autres formes de recours sont l'opposition, la tierce opposition ou la révision, mais là, nous vous conseillons d'aller voir votre syndicat qui forme ses conseillers prud'homaux. Il est certain, lorsqu'on s'attaque à ce terrain particulier de la juridiction du travail, celle-ci atteignant une telle complexité, qu'on ne saura mieux trouver pour se défendre que des compagnons de travail aidés par les services juridiques syndicaux qui préservent nos intérêts de classe.

Groupe Malatesta

Groupe Malatesta

(1) Révisable tous les ans.

Fonction publique

Qu'est-ce qui fait signer les syndicats ?

La signature la plus large possible d'un accord salarial dans la fonction publique avait valeur de test pour le gouvernement. Il voulait en faire le prototype de l'exemple à suivre dans le secteur privé. La signature de toutes les organisations syndicales, sauf la CGT, peut être reçue avec satisfaction par le pouvoir.

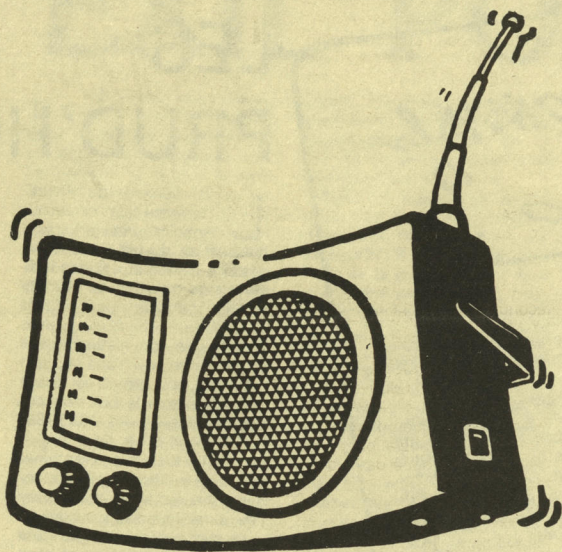
Les mesures adoptées ne sont pour l'essentiel que des mesures conservatoires permettant de limiter les effets du blocage des salaires. Les syndicats signataires doivent donc avoir l'impression d'avoir évité le pire. Il n'empêche que cet accord consacre l'application du fameux « système Delors » interdisant toute forme d'échelle mobile et qu'il entérine une perte de pouvoir d'achat dans la mesure où les ajustements de salaires sont postérieurs à l'enregistrement d'une hausse des prix. Les concessions faites lors des négociations ne doivent pas faire illusion ; elles étaient nécessaires pour que l'accord recueille un minimum de signatures et la fameuse « clause de sauvegarde » n'est pas l'échelle mobile réclamée par la CGT, FO et la CGC.

La signature de la CFDT appelle d'autres commentaires, dans la mesure où le contenu de l'accord ne répond à aucune des exigences essentielles de l'organisation, à savoir la priorité aux bas salaires et la réduction des écarts hiérarchiques ainsi que la promesse d'une nouvelle réduction du temps de travail. Sur toutes ces questions, l'accord ne fait que les retenir comme thème de futures négociations dans le courant de l'année 83, avec la promesse d'utiliser cent millions de francs à l'amélioration de la plus basse catégorie.

Au lendemain de la signature de l'accord, la fédération CFDT des PTT manifestait publiquement son désaccord en affirmant qu'elle « ne peut cautionner un tel accord qui ne prend pas en compte ses objectifs prioritaires ». D'autre part, le syndicat CFDT des Services postaux de Paris a adopté, lors de son congrès des 24 et 25 novembre, une motion d'actualité dans laquelle il estime notamment que cette signature fait apparaître la CFDT dans la fonction publique comme « une organisation qui sacrifie ses objectifs revendicatifs à une volonté politique de cautionner l'action gouvernementale, donc comme une organisation syndicale dépendante du pouvoir ».

L'enseignement principal de cette signature, c'est que pour la plupart des syndicats, le soutien au gouvernement prend de plus en plus facilement le pas sur la critique, ce qui n'est pas sans soulever certains inquiétudes sur leur indépendance. Mais méfions-nous des conclusions hâtives : c'est le syndicat le plus intimement lié à un des partis du gouvernement, la CGT, qui a seule refusé sa signature !

Alain SAUVAGE



Soutien des auditeurs de R.-L. à Roger Noël

Le vendredi 19 novembre 1982, une délégation de la Fédération anarchiste française a été reçue par le chef du protocole de l'ambassade de Pologne à Paris, au sujet du procès de Roger Noël, militant libertaire accusé d'avoir transmis un émetteur FM au syndicat Solidarność.

Le diplomate polonais a refusé de faire parvenir à son gouvernement un dossier que lui ont remis les délégués de la FA.

Le lundi 22 novembre, jour de l'ouverture du procès de Roger

Noël, dès 6 h du matin, les amateurs de Radio-Libertaire ont demandé aux auditeurs de la station de téléphoner entre 9 h et 17 h à l'ambassade de Pologne pour exiger la transmission du dossier Roger Noël à Varsovie. Pendant toute la journée, le standard téléphonique de l'ambassade fut submergé par les appels, montrant ainsi de manière concrète la solidarité active des auditeurs de Radio-Libertaire en faveur de Roger Noël.

FÉDÉRATION ANARCHISTE

PETITES NOUVELLES DES RADIOS LIBRES

— Lancement le 31 novembre d'une première radio en ondes moyennes : Oasis, sur 770 KHz. Dépêchez-vous de la capter, car la répression ne sera pas loin.

— Les propriétaires de l'immeuble où est installée Tropic-FM interdisent l'accès du studio aux animateurs de la station. La répression « privée », ça existe aussi.

Les travaux de la commission Galabert : sur place ou accélération ?

Le lundi 15 novembre 1982, le *Journal officiel* publiait le décret numéro 82-960, « relatif aux services locaux de radiodiffusion sonore par voie hertzienne », et le décret 82-961, fixant « le cahier des charges applicable aux titulaires d'une autorisation en matière de services locaux de radiodiffusion sonore par voie hertzienne ».

Ces deux documents, après lecture attentive, n'apportent rigoureusement aucun élément nouveau, si ce n'est la mise en place implicite de la commission Galabert, en remplacement de la commission Holleaux. Ce qui est plus significatif, c'est la composition de cette nouvelle commission. Des changements importants sont intervenus quant à la représentation des fédérations de radios libres (FNRTL, FNRL, ALO) et un quatrième larron est venu mêler sa voix au concert discordant des commissaires en place : le SPRINT (Syndicat professionnel des radios indépendantes et des nouvelles télévisions). Il semblerait que ces changements indiquent une inflexion de la commission vers les radios « professionnelles » (sic) au détriment des radios militantes, ce qui serait un comble.

Tout cela se déroule au rythme d'un train de sénateur, et nous avons l'impression que les pouvoirs publics appliquent le vieil adage latin : *Festina Lente* (hâte-toi lentement).

Le ministre de la Communication souffle alternativement le chaud et le froid : alors que les travaux de la commission Galabert piétinent (le mercredi 24 novembre ont été étudiés les dossiers de la banlieue parisienne et de Cannes !...), Georges Fillioud « émet le vœu que la commission et la HAA fassent leur possible pour que l'examen des dossiers soit accéléré afin de ne pas prolonger une situation qui nuit à l'ensemble des stations ». Il a aussi indiqué que le gouvernement prendrait ses « responsabilités » pour protéger à la fois les radios privées autorisées et les stations du service public.

Nous voilà prévenus. Nous aussi nous prendrons nos « responsabilités ».

Une pointe d'humour noir pour terminer cet article : l'année 1983 est toujours baptisée par l'ONU « année de la communication ».

Pour le secrétariat de Radio-Libertaire
Yves

L'événement

TOUTE la presse s'en empare, de droite comme de gauche, et chacun y va de son couplet, sans analyser le mal profond, le ras-le-bol évident qui règne dans l'audiovisuel. Pour une fois en effet, depuis longtemps, cette grève du 25 a été très dure et particulièrement à Radio-France et FR3, sociétés les plus touchées par la réforme.

Grève historique et incontestablement réussie, donc. Il est vrai que les organisations syndicales, les militants surtout, n'avaient pas pris en considération les fameuses réquisitions adressées aux personnels afin d'assurer, disent-ils, « la continuité du service public ». Ces « réquisitions » n'ont d'ailleurs aucune base juridique puisqu'il n'existe pas de décret (du moins pas encore, mais on peut leur faire confiance...) sur le droit de grève.

Et voilà que dans l'après-midi des militants mandatés par l'AG décident de diffuser sur la chaîne nationale de France-Inter une émission expliquant au public le malaise grandissant et les raisons

de la grève. Cela bien sûr n'avait absolument pas été pris en charge dans le cadre des journaux parlés restreints de la journée. Cette émission de 27 minutes faisant le bilan de toutes les sociétés et apportant des précisions, plus particulièrement sur la situation de Radio-France, était diffusée à 18 h 30.

Panique à bord, tentative de couper, puis coupure au bout de trois minutes. Le PDG Jeanneney n'a pas supporté que des militants s'emparent de leur outil de travail un jour de grève nationale pour faire connaître aux auditeurs et téléspectateurs l'objet de leur lutte, celle-ci dépassant pour une fois le cadre des revendications salariales.

C'est ainsi qu'en prenant la décision de couper l'antenne, en créant le vide, le « blanc » comme on dit, la direction a prouvé qu'elle était incapable d'assurer la continuité des programmes, alors que celle-ci l'était depuis 0 h par des personnels grévistes. Mais ce que nous retenons, nous militants et travailleurs, et c'est ça l'événement, c'est que jamais il n'a été fait meilleure publicité

à notre action. Une belle démonstration, M. Jeanneney ! Votre perte de sang-froid, la grosse colère de M. Fillioud piétinant de rage en constatant sur A2 et TFI la non-diffusion du journal de 13 h, le refus « d'obtempérer » des personnels (dictature de droite, dictature de gauche, messieurs les socialistes, vous vous laissez aller décidément !...), les mises en garde, les menaces prouvent votre faiblesse d'analyse et il vous faudra bien compter désormais avec les travailleurs de l'audiovisuel.

Des réformes, des lois, des PDG, une Haute Autorité, autant de superstructures, de super-technocrates qui n'ont que faire des travailleurs. Ils n'existent que pour servir leurs propres intérêts et conforter leur pouvoir. Nous, militants anarchistes, n'en sommes pas surpris, mais les travailleurs veillent et ce jeudi 25 ils l'ont démontré.

La lutte n'est pas terminée ; un nouveau préavis est déposé pour le 2 décembre 82.

Liaison professionnelle ORTF
de la Fédération anarchiste

"Des mids de justice" ou histoire d'une expulsion

IMAGINEZ une ferme de la belle campagne aveyronnaise. Une paisible famille de paysans vit là depuis vingt-deux ans. La famille Pouget a en location une propriété appartenant à un juge de Pontoise, au lieu-dit « Pauleto », près de Naucelle.

Le 15 décembre 1977, le fermier est averti de la vente prochaine de l'exploitation. Il se porte alors acquéreur pour l'un de ses enfants. On lui propose la constitution d'un Groupement foncier agricole (GFA) entre lui et deux de ses fils. Le tribunal paritaire des baux ruraux accorde même à M. Pouget un délai d'exploitation en tant que fermier jusqu'en 1984, date à laquelle il aura soixante ans et pourra demander l'indemnité viagère de départ (IVD) et céder à son fils. Mais les problèmes commencent en 1979. L'exploitation est vendue à M. Bernard Bocard. M. Pouget conteste la vente. La cour d'appel, saisie, ordonne l'expulsion du fermier qui refuse de partir et porte l'affaire en cassation. En attendant, il continue à travailler et à payer régulièrement ses fermages au nouveau propriétaire. Le préfet de l'Aveyron envoie régulièrement des lettres de menace d'expulsion. De son côté, le MODEF (Syndicat de défense des exploitants familiaux), reconnu par le gouvernement de gauche, soutient M. Pouget. Le 2 septembre 1982, une lettre est ainsi envoyée à Mitterrand qui répond que ses services examinent l'affaire avec la plus grande attention...

Chassé de ses terres

Le 8 octobre 1981, première tentative d'expulsion par huissier de justice : maître Dubourdiou. Le 27 août 1982, Alfred Pouget est informé qu'il sera expulsé avec le « concours de la force publique ». Le 5 novembre, à 6 h 30, état de siège : à cinq cents mètres autour de la ferme les routes et les chemins sont barrés par les gendarmes venus de plusieurs brigades. Les estafettes déboulent dans la cour de la ferme et le déménagement commence. Résultat de tout cela : 43 vaches plus des veaux et des génisses, 50 brebis, ainsi que des cochons, des dindons, des pintades, etc. embarqués pêle-mêle par des déménageurs. Toutes ces bêtes devaient être entassées dans une toute petite étable. Devant ces pitoyables conditions d'hébergement, un voisin a prêté son pré... Le matériel n'a pas été non plus l'objet de beaucoup d'attentions : machine à traire cassée, matériel détérioré et stocké en plein air, meubles entassés dans un réduit.

Maintenant, M. Pouget et ses fils dorment dans une grange ; M. Pouget, cardiaque, est à l'hôpital. La ferme du « Paletou » est inanimée. L'appartement proposé par la DDASS à Rodez a été refusé par la famille. M. Pouget, prostré, privé de son outil de travail dit : « On ira de porte en porte ; on mendiera s'il le faut. » A notre époque, ce sont des choses difficiles à imaginer. C'est pourtant la triste réalité d'une expulsion.

Et maintenant

La tempête, mêlée de fortes pluies, qui a soufflé sur toute la région les 6 et 7 novembre 1982, a rendu très difficile la vie des paysans. Les animaux ont beaucoup souffert. Les Pouget ont obtenu l'autorisation de réintégrer une partie des bâtiments d'élevage.

M. Pouget va faire valoir son droit de préemption. Il est toujours prêt à acquiescer le domaine pour son fils en constituant un GFA familial.

A notre époque où dans les campagnes en zone montagneuse, piémont-prémont, la relève est loin de se faire, on voit des cas aberrants de jeunes agriculteurs dans l'impossibilité de s'installer, car ils sont en butte à des lois d'un autre âge. Il faut aussi savoir que quoi qu'il arrive, le petit agriculteur, fermier ou propriétaire exploitant n'a pas droit aux allocations chômage, d'ailleurs tout comme le petit commerçant ou le petit artisan. Le « gros », lui, arrive à se débrouiller, à parer ce risque en cotisant, par exemple, à la caisse des cadres. Dans ces conditions, est-ce que le petit paysan, actuellement, ne devrait pas, lui aussi, être considéré comme un travailleur à part entière ? Travailleur de la terre, simplement.

Les mentalités évoluent lentement, mais de plus en plus le petit paysan va réclamer les mêmes droits que les autres travailleurs.

Dans cette affaire, on peut noter que les syndicats agricoles, reconnus par l'Etat, ne se sont guère manifestés. Aucun article d'information, aucun soutien, aucune mobilisation n'a été impulsé. Le maire de la commune non plus n'a rien fait. Seuls quelques voisins sont venus secourir et apporter assistance par la suite.

Rôle du préfet et de l'administration

Avec ce gouvernement de gauche, il semble que le pouvoir se crispe. L'état de grâce n'est plus qu'un souvenir. A voir avec quel empressement le préfet a fait expulser ces gens *manu militari*, alors que le bail a été payé (et encaissé) jusqu'à la fin de l'année 1982 (*Dépêche du Midi*), que la cour de cassation saisie ne s'est pas encore prononcée, que le tribunal paritaire des baux ruraux avait accordé un délai d'exploitation jusqu'en 84, le pouvoir actuel ne s'est pas comporté différemment des régimes les plus réactionnaires qui l'ont précédé. Le droit de propriété va-t-il être plus sacré avec la gauche qu'avec la droite ? Dans nos régions, les propriétaires non exploitants, français ou étrangers (qui le sont devenus par simple jeu des héritages ou par achats spéculatifs), habitent souvent à des centaines de kilomètres, préfèrent de plus en plus geler ou vendre leurs terres plutôt que de les louer ou de les faire travailler. Ne verra-t-on pas s'accroître l'exode rural, car vu les prix spéculatifs, l'acquéreur pourra de moins en moins être paysan.

Peut-être alors verra-t-on surgir des « Jacoues le croquant », prémices à de plus vastes « Jacqueries » ? Il est possible aussi que des tentatives de réappropriation collective des terres non travaillées par ceux qui veulent les cultiver (sans se soucier du droit de propriété) préparent une transformation plus radicale.

Liaison FA Sud-Aveyron

BIENTÔT, très bientôt, le firmament — pourtant déjà passablement encombré — de la politique politique, va « s'enrichir » d'une nouvelle étoile. C'est en janvier 83, en effet, que les écolos vont lancer sur le marché de la confiscation de l'espoir et sur celui de l'illusion du changement un pseudo nouveau produit de leur cru : le parti écolo baptisé avec une originalité qui n'échappera à personne : « les verts ».

Ce « nouveau » parti politique censé représenter, défendre et féconder le petit peuple écolo sera en fait le résultat du regroupement des trois principales composantes de l'écologie politique : le MEP (Mouvement d'écologie politique : les forcenés de la constitution d'un parti écolo) ; la Confédération écologiste (elle regroupe des fédérations écolos régionales et est attachée à une structure partisane souple, de type confédéral) ; et les Amis de la Terre (les Paganini de l'alternance, les supporters de tout crin du centralisme décentralisé et de la décentralisation centralisée). Il sera l'aboutissement d'un processus d'unification entamé à Paris le 21 octobre 1982.

Ce jour-là, en effet, des représentants de ces trois organisations constataient, sur le problème de la constitution d'un parti écolo, leur accord profond sur les principes d'organisation suivants :

- adhésions individuelles ;
- instances nationales issues en majorité des organisations régionales ;
- instances nationales dotées de moyens réels ;
- respect de la règle majoritaire, avec droit pour les minoritaires à l'abstention, mais non à l'obstruction ;
- indépendance politique de l'organisation et non double appartenance partisane de tous ses membres.

A partir de cet accord, décision fut prise d'enclencher un processus de fusion entre le MEP, la Confédération et les AT. C'est ainsi que, lors de l'assemblée générale du MEP qui s'est tenue du 30 octobre au 1er novembre 1982 à Saint-Prix (Val-d'Oise), l'unification avec les frères ennemis de toujours fut votée... à l'unanimité. Mieux, les statuts du futur parti furent élaborés et on décida sans attendre de rajouter la nouvelle étiquette, « les verts », sur le vieil emballage du MEP.

C'est ainsi également que les 13 et 14 novembre 1982, à Uzeche (Corrèze), l'assemblée générale de la Confédération écologiste adopta elle aussi l'idée de l'unification et l'appellation « les verts ».

C'est ainsi, enfin, que lors de

PARTI ÉCOLO
... C'EST / PARTI.

l'assemblée générale des Amis de la Terre qui aura lieu à Paris les 27 et 28 novembre 1982, l'unification sera adoptée à une écrasante majorité.

Bientôt, donc, en janvier 1983 en principe, et en tout état de cause avant les municipales de l'an prochain, une convention d'unification regroupant le MEP, la Confédération et les AT vont annoncer la bonne nouvelle : la naissance des verts.

Ce parti, est-il besoin de le préciser, ressemblera comme un frère aux autres partis. Son objectif sera d'occuper de manière permanente et suivie l'espace électoral afin d'accéder à terme à l'exercice du pouvoir ; seul, ou bien — et c'est plus vraisemblable — sur la base d'alliances et de compromis à l'ordre forte de compromissions. Pour ce faire, son mode de fonctionnement, sa logique et son être profond seront calqués sur le schéma pyramidal habituel : noyau dirigeant, appareil politique encadré par des permanents aux ordres, militants godillots, adhérents « vos cotisations m'intéressent », sympathisants gnangnan et électeurs « votez pour moi petits moutons bien-aimés ». Certes, marketing oblige, ce parti écolo cherchera à draper sa misère dans les habits flamboyants des grands principes. Trois gouttes de décentralisation et de démocratie interne par-ci (le conseil national du parti sera composé aux trois quarts de délégués régionaux...), deux gouttes d'ambiguïté par-là (le parti affirmera haut et clair qu'il se veut complémentaire et non concurrent des associations de toutes sortes qui constituent le mode d'organisation favori des écolos...) et une pincée de « pureté idéologique » pour corser le tout (et que j'te cause d'anti-productivisme, d'antimilitarisme, d'énergies douces, d'alternatives de toutes sortes, de main tendue au Tiers-Monde, de refus de composer avec les ringards de la droite et de la gauche...), devraient suffire à mener à bien cette entreprise de mystification.

Bref, un peu plus d'une décennie après son apparition sur la scène des luttes sociales, la nébuleuse écolo, qui fut porteuse de bien des espoirs, va accoucher d'un monstre. Mais cela est-il, au fond, bien surprenant ? L'écologie, au départ, est née d'une prise de conscience éclatée à l'infini de la défense de la nature, des consommateurs, de la lutte contre la pollution et de l'envie de vivre autrement. C'était donc avant tout quelque chose de l'ordre de la mouvance. Avec des trucs qui nous bottaient pas mal, à nous anarchistes : la critique de l'Etat, du centralisme, du productivisme ; la mise en avant d'alternatives énergétiques, agricoles... Mais

avec également d'autres trucs qui nous hérissaient : la participation au cirque électoral, le refus conscient ou inconscient de se placer dans la perspective d'une rupture révolutionnaire, la tendance à l'émiettement voire à l'autarcie d'une multitude de groupes plus ou moins fluctuants, la prolifération des nouveaux technocrates de l'alternative encravatés de morgue, le verbe de plus en plus haut de politiciens aux dents longues...

Et pendant longtemps, depuis toujours même, le mouvement écolo ce fut cela : un magma informe secrétant tout à la fois le meilleur et le pire, et réussissant le tour de force de faire cohabiter en son sein des gens aux idées fondamentalement antinomiques. Bref, l'ambiguïté permanente. L'ambiguïté d'une unité de l'ordre de l'apparence, mais que chacun cherchait à préserver.

Aujourd'hui, alors que le mouvement écolo est en crise, que les militants désertent les luttes sur le terrain, que certains ont fait le choix d'un soutien critique à la gauche et que le système a récupéré en les vidant de leur substance un certain nombre d'idées mises en avant par les écolos... cette ambiguïté est en train de s'estomper. Les politiciens occupent le devant de la scène et nul doute qu'à terme ils vont marquer l'écologie de leur cohérence propre.

Alors, le mouvement écolo, un nouveau pétard mouillé dans le ciel brûlant de l'espoir en un monde autre ? Rien n'est moins sûr ! La grande masse des écolos de terrain reste allergique aux discours et à la pratique des politiciens. Mais cela n'a pas suffi et ne suffira pas à inscrire le mouvement écolo dans la perspective d'une révolution sociale authentique. Il faut aller au-delà de la résistance passive.

Les politiciens, en effet, se sont enracinés dans le mouvement écolo grâce à l'ambiguïté qui y régnait en maître, et s'ils fleurissent aujourd'hui, c'est donc aussi et surtout grâce à l'impuissance des non-politiciens à être cohérents, à se doter de structures organisationnelles efficaces, à être porteurs d'un projet sociétal clair et à élaborer une stratégie pour faire passer ce projet dans la réalité.

Dans ces conditions, rire ou pleurer de la dérive actuelle de l'écologie est de peu d'intérêt. A la critique, nous devons adjoindre la proposition. La proposition d'un mode d'organisation, la proposition d'un projet sociétal, la proposition d'une stratégie de lutte contre le vieux monde.

Et ça urge !

Jean-Marc RAYNAUD





PREMIER cadeau de l'administration Reagan à la nouvelle équipe du Kremlin dirigée par le Kamarade Andropov : l'installation de cent missiles MX dans l'Etat du Wyoming. Reagan entend ainsi donner un coup de semonce aux nouveaux vieillards qui vont s'installer aux commandes de la République des tsars rouges ; une centaine de missiles intercontinentaux, mais, dans le même temps, de nouvelles propositions pour réduire les risques d'une guerre nucléaire ! Comprenez qui peut.

Si vis pacem bellum, ce vieil adage pour arriérés mentaux et autres névropathes de la Troisième Guerre mondiale se retrouve donc tristement d'actualité avec cette nouvelle mesure de Reagan pour ramener, explique-t-il avec force schémas à la télévision américaine, la puissance militaire des Etats-Unis au même rang que celle de l'URSS.

Chacun de ces missiles intercontinentaux, en plus du déploiement des Pershing sur le territoire européen face aux SS20 soviétiques, emportera dix charges nucléaires d'une puissance équivalente de cinq cents kilos de tonnes d'explosifs. Leur précision, après une course de 13 000 kilomètres, sera de l'ordre de 150 mètres.

Le Wyoming sera l'heureux élu pour accueillir ces nouvelles boîtes de cigares atomiques. Cette petite opération coûtera en outre la bagatelle de trente-cinq milliards de dollars (245 milliards de nouveaux francs) au contribuable américain. Parallèlement à ce nouveau déploiement de missiles, Reagan continue d'affirmer sa volonté de débattre du désarmement avec la nouvelle équipe dirigeante de l'URSS. Un peu comme notre PCF qui colle ses affiches sur le désarmement et qui soutient l'écrasement du peuple afghan par les chars russes...

Que dire face à cette nouvelle escalade de la connerie humaine ? Reagan entend ramener l'armement américain à un niveau équivalent à celui de l'URSS ; la belle affaire ! Chaque super grand a déjà de quoi détruire plusieurs fois la planète.

Les firmes américaines, elles (notamment Martin Marietta et Boeing) se frottent les mains devant ce nouveau marché. Les différentes guerres entretenues par les Etats-Unis un peu partout dans le monde, la vente de matériel de guerre aux fascistes d'Amérique latine et autres roitelets d'Afrique du Sud, ne devaient sans doute pas être suffisantes pour les assassins en queue de pie de ces différentes firmes. Un tel contrat remettra peut-être un peu de beurre dans les épinards !

Les évêques américains, quant à eux, ont pleurniché sur la stratégie nucléaire de Washington. Mais, comme selon ces corbeaux, la dissuasion nucléaire n'est acceptable que si elle s'accompagne de négociations pour réduire les arsenaux des deux camps, tout sera pour le mieux lorsque délégués américains et russes se seront rencontrés sur cette question pour la énième fois et auront décidé quelques mesures symboliques destinées à jeter un peu de poudre aux yeux des populations.

Oui, le capitalisme et le marxisme portent bien en eux la guerre comme la nuée porte l'orage. Les différents systèmes étatiques mis en place dans ce monde sont des systèmes guerriers, attisés par les contradictions des sociétés capitalistes privées ou d'Etat.

Cent MX dans le Wyoming aujourd'hui ! Combien de SS20 rajoutés en Allemagne de l'Est en réponse ? « Plutôt rouges que morts », scandaient les pacifistes d'Allemagne de l'Ouest, avec la bénédiction des fascistes du Kremlin. Ni blancs, ni rouges, ni morts, répondons-nous. Il nous reste à nous débarrasser des gangsters qui dirigent ces Etats ; c'est notre seule issue, notre seul espoir.

Patrick (groupe d'Angers)

Andropov : peinture fraîche sur de vieilles bâtisses

LES absents et les défunts ont toujours tort, c'est bien connu. Le nouveau maître du Kremlin n'a pas dérogeé à la règle qui veut qu'à peine le devancier mis en terre, l'héritier doit s'en démarquer par de belles annonces et promesses, en couvrant bien entendu de Brejnev des péchés du passé. C'est ce qui apparaît dans les premières déclarations d'Andropov : « Un travail ardu et difficile nous attend... Il faut déraciner fermement la bureaucratie et les préséances, il faut lutter avec force contre la violation de la discipline du Parti, de l'Etat, du travail. » Ceux, parmi les responsables économiques, qui font « peu de choses pour régler les problèmes », ou bien ceux qui « tout simplement ne savent pas s'y prendre » vont être remis dans le droit chemin sans tarder. A l'intention des travailleurs pour qui ces ritournelles sont aussi anciennes que le système et qui pourraient par conséquent n'y prêter guère attention, il est promis de « créer des conditions qui stimuleraient un travail de qualité et productif, l'esprit d'initiative et d'entreprise ». Pour ceux qui continueraient à faire la sourde oreille, après la carotte, il faut agiter un peu le bâton : « Le mauvais travail, la passivité, le manque de sens des responsabilités doivent se répercuter directement et inexorablement sur la rémunération, la situation et le

prestige moral des travailleurs » (déclaration du lundi 22 novembre). En bon patron de choc, Andropov propose de s'inspirer des « meilleures expériences nationales et mondiales, des meilleures méthodes ». Déjà en son temps, Lénine avait prôné l'introduction du salaire aux pièces et du taylorisme capitaliste. On voit donc que c'est là une vieille antienne, et que c'est dans les mêmes vieux pots que l'on sert cette nouvelle soupe « à l'esbrouffe ». Malgré tout, quel aveu direct et explicite de la faillite générale du système ! Andropov n'hésite même pas à affirmer qu'il n'a pas de « recette toute faite », qu'il veut « déraciner la bureaucratie » et qu'on ne « fera pas bouger les choses par des slogans ». Les gogos habituels se laisseront abuser quelque temps, jusqu'à ce que les vaguelettes provoquées ne révèlent en fin de compte que la mer plate d'un régime incapable de quelque nouveauté que ce soit, et ce ne sont pas les colmatages de quelques brèches et lézardes qui réussiront à le restaurer, les fondements seront toujours aussi pourris.

A propos d'Andropov lui-même, sa personnalité paraît toujours aussi mystérieuse. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu retrouver d'éléments d'information qui expliqueraient qu'il ait pu durant les années trente déménager de sa région natale pour aller faire carrière

à plus de deux mille kilomètres de là, il semblerait donc assez probable qu'il ait commencé très jeune à servir le Guépéou (le KGB de l'époque) et, à la suite de quelque « exploit », il lui aurait paru bon de « prendre de la distance ».

Sur le plan de la politique extérieure, Andropov a prononcé des discours d'ouverture, soufflant le chaud et le froid, sans rencontrer beaucoup d'échos jusqu'ici. Signalons tout de même ses premières victimes : les ministres chinois des Affaires étrangères et de la Défense. Le premier d'entre eux s'était vu serrer la main durant quatre minutes (montre en main) aux funérailles de Brejnev. A la suite de ce « contact », le brave homme avait été tout retourné et était revenu à Pékin dans des dispositions extrêmement favorables à une réconciliation sino-soviétique. C'était sans compter avec Deng Xiaoping, le bureaucrate en chef pékinois qui a éjecté vite et bien fait l'innocent diplomate, en réaffirmant la permanence du « danger expansionniste soviétique ». S'il allait à Moscou serrer la main du charmant Andropov, pendant quelques petites minutes, peut-être reviendrait-il à son tour à de meilleurs sentiments ? Le fluide d'une poignée de main « kégéliste » accompli parfois de tels miracles !

A. SKIRDA



Le patrimoine culturel de la C.N.T.

LA préparation du VI^e congrès de la CNT, qui se tiendra début janvier à Barcelone, est déjà bien avancée. La presse espagnole a abondamment commenté certaines des activités culturelles et artistiques qui coïncideront avec le congrès.

Il est en particulier question d'une importante exposition dans laquelle figureraient en bonne place quelques-uns des cinq mille documents photographiques qui se trouvaient jusqu'à présent dans les archives de la CNT-FAI con-

servées à l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam. Ces archives, d'une valeur documentaire exceptionnelle, ont été reconnues propriété de la CNT à la suite d'une longue négociation avec l'Institut d'Amsterdam qui craignait, légitimement sans doute, qu'un tel fonds soit perdu ou dispersé.

Quoi qu'il en soit, la présentation d'une partie de ces archives en Espagne représente une nouvelle étape dans la récupération par le mouvement libertaire espagnol de son identité morale

et matérielle (1).

Par-delà les ans et le sang versé, c'est une victoire contre le franquisme et tous ceux qui ont cru un peu vite que l'on pouvait effacer la CNT et la FAI du passé et du présent de la péninsule.

Aimé

(1) Ces archives forment, avec les locaux, les imprimeries, etc., le « patrimoine historique » de la CNT, c'est-à-dire ce que les adhérents de la CNT avaient créé avec leurs cotisations et dont ils ont été spoliés par la force des armes fascistes.

Le concert de Ferré

C'EST devant une salle pleine à craquer, plus de 1 600 personnes, que le lundi 22 novembre, Léo Ferré a chanté. L'auditorium Jeanson de l'université de Bruxelles est un lieu qui accueille régulièrement des artistes de renommée internationale, et le public belge était venu parfois de fort loin pour applaudir Léo, dont c'était le premier spectacle en Belgique depuis plus d'un an. Eh oui, c'est un peu triste pour Roger Noël, mais les spectateurs étaient bien venus pour la partie artistique plus que pour le soutien à un libertaire emprisonné quelque part en Pologne...

Ferré n'a pas déçu son public. Il a toujours ce sens du spectacle et ce talent incomparables qui l'ont fait reconnaître par les médias après tant d'années de vaches maigres. Ferré, pas seulement un poète, mais aussi un musicien ; pas seulement un créateur, mais aussi un interprète. Un grand souffle libertaire, une force qui vient des tripes. Et toute la tendresse mêlée au désespoir de ces mots qui t'enveloppent, te pénètrent et s'insinuent dans ta tête quand tu l'écoutes. Ces mots coups de poing dans la gueule qui te renvoient à toi-même, quand toi tu ne sais plus très bien ce que tu es dans cette société de pouvoir.

Le pouvoir, le pouvoir, c'est là le vrai problème. C'est ce qu'il importe de détruire. Léo, on espère pouvoir bientôt t'entendre à Paris.

ALLEMAGNE

Nous avons le regret d'informer les lecteurs du *Monde libertaire* de la mort de Rudolf Krell, le 18 novembre dernier. Notre compagnon, né en Rhénanie, est décédé à l'âge de 78 ans à Paris.

Antimilitariste actif et pacifiste convaincu, il vécut pendant longtemps à Paris et eut quelques contacts avec les militants de notre Fédération.

BELGIQUE

Lundi 6 décembre 1982, à 20 h, aura lieu l'inauguration des locaux de l'Alliance libertaire, 41, rue de l'Ascension, 1030 Bruxelles, métro Botanique. A cette occasion, l'Alliance libertaire organise une rencontre avec Serge Livrozet (fondateur du CAP en France et auto-éditeur). Les gravures du spadois Michel Barzin seront exposées. L'Alliance libertaire s'est fixé comme objectif de mieux faire connaître la pensée anarchiste et les réalisations libertaires par l'action culturelle. Une bibliothèque axée sur l'anarchisme est ouverte au public. Les permanences auront lieu les mercredis, de 17 à 19 h, et les samedis, de 14 à 18 h.

Quelques réflexions

ROGER Noël est un militant que nous connaissons en France et nous l'avons rencontré à plusieurs reprises à Paris. Nous savons quel travail il a abattu, lui et le groupe libertaire du « 22 mars », dans plusieurs luttes sectorielles (antinucléaire, écologie, radios libres, etc.). Aussi, nous n'avons pas été surpris d'apprendre de quelle façon Roger Noël a décidé de soutenir Solidarność. Son geste courageux serait resté dans l'ombre (comme beaucoup d'autres) s'il n'avait été arrêté à Varsovie.

Immédiatement, la presse s'est emparée de l'affaire. Un millier de coupures de presse a été publié en Belgique. C'est dire le retentissement de son arrestation. Dans le monde, brusquement, on apprenait l'action de ce militant libertaire belge.

Face à cette situation, le « 22 mars », complètement débordé, a cherché à s'assurer le soutien le plus large possible. Aussi, le comité de soutien à Roger Noël, créé à cette occasion, regroupait-il des militants venant d'horizons très divers, trop divers, dirions-nous. Il fallait sans doute trouver des actions communes qui puissent contenter tout le monde. Dans ces conditions, il était difficile pour le comité de soutien de conserver longtemps l'image du militant libertaire... Au fil des jours, Roger Noël n'est plus « l'anarsympathisant de Solidarność », mais le démocrate se battant pour la liberté d'expression. Nuance...


Le comité de soutien a donc œuvré dans un sens légaliste, très légaliste. Après les pétitions respectueuses et les démarches qui ne le sont pas moins, voici Roger Noël parachuté président du Conseil consultatif des radios libres. Voilà qui a dû lui remonter le moral du fond de sa cellule ! Après s'être fait mener en bateau par M. Tindemans et par l'ambassadeur de Belgique, le comité de soutien aujourd'hui semble regretter amèrement d'avoir placé sa confiance dans ces calculs diplomatiques. Le frère de Roger, Serge, militant communiste et poète, dans son allocution avant le concert de Léo Ferré, semblait découvrir ce que les anarchistes soutiennent depuis toujours, à savoir que nous ne pouvons pas compter sur ces calculs diplomatiques véreux. Comment croire à ces « initiatives secrètes » promises par le gouvernement belge à l'encontre de l'Etat polonais ? Nous pourrions en rire si Roger Noël ne risquait pas d'en subir les conséquences.

Il nous faut donc considérer les deux volets différents de cette affaire. Il y a d'un côté l'action de Roger Noël, solidarité concrète qui ne s'embarrasse pas de paroles pour se manifester, ce que nous soutenons et que nous soutiendrons toujours. En face, nous trouvons le comité de soutien dénaturant le contenu de cette action et gêné aux entournures de recevoir un soutien libertaire international (citons le Canada, l'Australie, l'Espagne, la France, l'Allemagne...). S'il est en effet primordial de faire sortir Roger Noël de taule, était-il nécessaire de le repeindre aux couleurs de la démocratie bon teint ? Evidemment, lorsque la télévision belge se déplace pour faire un direct dans la salle du concert, un « démocrate », c'est bien plus présentable.

Cette course à la respectabilité à tout prix, nous n'en voulons pas. Nous avons soutenu Roger Noël sur des principes anarchistes, dénonçant le totalitarisme d'un Etat qui condamne à trois ans de prison un libertaire coupable de renforcer sa résistance interne. Conscients d'avoir créé, pour une part, cette mobilisation de l'opinion publique internationale que les juges ont pris en compte en prononçant leur verdict, nous maintiendrons cette pression, que cela fasse plaisir ou non aux démocrates de Bruxelles et d'ailleurs.



EPILOGUE
 Vendredi 26 novembre, les tractations pour payer la caution ont abouti et la jeune militante polonaise encaisse le chèque. Roger Noël est libre et il a l'air très 20 h à l'aéroport de Bruxelles.
 Roger Noël valait 660 000 francs belges et nous ne devrions jamais assez les méthodes répressives de l'Etat qui n'hésite pas à rançonner ainsi un homme.
 Roger Noël libre, c'est un militant libertaire de plus attaché à la liberté d'expression. Mais notre combat ne s'arrête pas ici. Il continuera jusqu'à la destruction de l'Etat, de tous les Etats.



LIBEREZ BABAR

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, Babar a été arrêté à Varsovie, au moment où il remettait un émetteur à des membres de Radio Solidarność. Luttons pour sa libération.

D'un homme de liberté d'expression, on ne peut pas faire un otage

A Varsovie ou ailleurs s'exprimer ne peut être un délit

COMITE DE SOUTIEN A ROGER NOEL
 2 rue de l'Inquisition, 1040 Bruxelles Tél. 02-736.27.76
 Compte 001-1128771-58 de Catherine Desmar

LE PROCÈS

COMME nous l'avons annoncé dans les derniers numéros du *Monde libertaire*, le procès de Roger Noël s'est déroulé les 22 et 23 novembre à Varsovie.

A ce procès assistaient quatre personnes de l'ambassade de Belgique et quatre proches de Roger Noël. Le tribunal militaire était composé d'un colonel, de deux lieutenants, du procureur militaire et de l'avocat polonais de Roger Noël. A l'ouverture du procès, le procureur a détaillé l'acte d'accusation constitué de trois points :

- 1) fourniture d'une aide au syndicat Solidarność ;
- 2) transmission de tracts imprimés contenant de fausses informations sur la situation sociopolitique de la Pologne et susceptibles de provoquer des troubles et de l'inquiétude dans le public ;
- 3) importation et détention illégale d'émetteur sans autorisation ;

Signalons que la procédure rapide et sommaire à laquelle a été soumis Roger Noël est due à l'état de guerre. Il a été jugé par des militaires et n'a pu voir son avocat qu'à la fin de l'instruction (fin septembre).

Après l'interrogatoire très fouillé de la première matinée, Roger Noël a pu faire une longue déclaration. Dans celle-ci, il reconnaît les faits matériels, mais conteste le bien-fondé des accusations portées contre lui. Chercher à aider Solidarność, par quelque moyen que ce soit, ne saurait être un acte répréhensible, mais c'est au contraire une démarche à encourager. Le tribunal ne s'y est pas trompé puisqu'il centrait son interrogatoire sur les personnes que Roger Noël a pu rencontrer lors de ses précédents voyages en Pologne, essayant d'établir l'existence d'un réseau international.

Ce procès a confirmé les informations que nous possédions, à savoir que Roger Noël a subi des sévices lors de sa détention et qu'il a été soigné pour une infection.

A Paris nous avons pris connaissance du verdict le 24 novembre. Il est tombé dans toute sa sécheresse : trois ans de prison ferme. Passer un émetteur à So-

lidarność et faire acte de solidarité concrète contre trois ans de taule, gageons que si Roger Noël avait transporté des bibles et des crucifix il n'aurait connu aucune difficulté. Le dernier rebondissement tient aux spécificités du droit polonais. Condamné à trois ans de prison, c'est conserver l'espoir d'être échangé contre rançon et, le lendemain, nous apprendrons que les discussions ont abondé dans ce sens. Roger Noël, « l'anarchiste sympathisant de Solidarność », sera libéré contre 600 000 francs belges.

Nous avons craint un verdict beaucoup plus lourd. Depuis son arrestation, Roger Noël a été traîné plusieurs fois à la télévision polonaise. On l'exhibait comme un homme dangereux en liaison avec les « éléments irresponsables » de Solidarność. Tout cela laissait prévoir une série de procès politiques en direction des militants de Solidarność et de leurs sympathisants à l'étranger. Roger Noël en prison, c'est une bonne méthode d'intimidation. Avis à tous ceux qui ne se contentent pas de belles paroles ! Mais finalement, la balance a penché de l'autre côté. Le soutien libertaire international a joué et la pression de l'opinion publique a constitué un élément non négligeable du dossier Roger Noël. Les autorités polonaises savaient fort bien que si Roger Noël restait en prison, la pression allait s'accroître.

La résistance intérieure ne désarme pas et le moment semble bien mal choisi pour s'embrancher d'un belge largement soutenu à l'extérieur. Il ne restait plus qu'à exiger une rançon (la dette extérieure...) et le gouvernement polonais sauvait la face en le relâchant par la suite.

Restons vigilants. Roger Noël n'est pas encore en Belgique et surtout n'en restons pas à ce succès relatif. Il y a encore des internés en Pologne et Solidarność subit une répression grandissante. Restons solidaires et sachons que le meilleur soutien que nous puissions leur apporter, dans leur lutte contre l'Etat polonais, c'est encore de se débarrasser nous-mêmes de notre propre Etat.

NOTES DE LECTURE

« Par-delà l'exil et la mort » de Louis Stein

On peut difficilement parler du livre de Louis Stein sans faire un parallèle avec celui de Bolloten, *La Révolution espagnole*. Non seulement ces deux livres traitent de deux périodes qui, bien que différentes, reposent sur le même sujet, mais la méthode de travail est la même. Ce sont deux historiens en dehors des organisations mises en présence. Ils ont consulté journaux et revues, documents inédits, et ont eu de très nombreux entretiens avec les participants directs. Dans leurs livres, ils ont mis noir sur blanc les faits réels de chacun et les forces en présence sans réécrire l'histoire.

Si nous connaissons le rôle joué par la CNT-FAI au cours de la révolution espagnole, *Par-delà l'exil et la mort* (1) aborde d'autres problèmes souvent ignorés et presque toujours amoindris : ce sont les camps de concentration français et le combat mené par les anarchistes en exil.

Le livre commence par la rumeur espagnole (500 000 personnes) vers la frontière française accompagnée d'une campagne de calomnies par la réaction. L'accueil fait aux civils et aux soldats par le gouvernement et aussi la population donnent des fourmis dans les poings. Déjà R. Grand, J. Queralt et X. Febrés avaient abordé cette période dans *Vous avez la mémoire courte*. Louis Stein fouillera encore plus le sujet. Il abordera la vie dans les camps, les campagnes anti-anarchistes, le poids du mouvement et sa réorganisation, malgré les conditions de détention. Parmi les nombreux camps (le Barcarès, Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien, Gurs, etc.), deux dépasseront l'horreur. Ce sont les centres disciplinaires de Collioure et du Vernet où séjourneront plusieurs milliers de compagnons. Au Vernet, trente Allemands qui ont été dans des camps de concentration nazis, y compris Dachau, Oranienburg et Wolfsbittel, estiment qu'en ce qui concerne la nourriture, le logement et l'hygiène le Vernet est encore inférieur aux camps allemands.

Le travail forcé est le même, ainsi que les châtiments corporels (ceci date de 1940 avant que la fonction des camps nazis ne soit devenue l'extermination de masse).

Quand le conflit éclate entre la France et l'Allemagne, les Espagnols se battent avec la légion étrangère (15 000 réfugiés et surtout des anarchistes) et dans l'armée française (plusieurs milliers également). Le plus grand nombre est enrôlé dans des compagnies de travailleurs pour soutenir l'effort de guerre ou pour construire les dernières fortifications bouche-trou entre la ligne Maginot et la Manche. Parmi ces derniers, six mille mourront avant l'armistice et plusieurs milliers, capturés par les nazis mais aussi livrés par la Suisse, seront envoyés dans des camps de concentration. Sur les 12 000 qui entrent à Mathausen, il n'y aura que deux mille survivants. Après l'armistice, un grand nombre sera livré par Pétain à Franco. Malgré les difficultés de la guerre, l'organisation demeure et combat : maquis, filière d'évasion ou de renseignements, faux pa-

piers, propagande, etc.

Pour ma génération, la Résistance, c'est ce que nous avons entendu : les gaullistes et les communistes menant plus une lutte de libération du sol national qu'une lutte antifasciste. Il faut reconnaître que l'un comme l'autre ils s'en sont servis de cette période pour se constituer un passé glorieux. Depuis quarante ans, les gaullistes nous le ressortent à chaque élection et les communistes s'en servent pour faire oublier le Pacte germano-soviétique et faire reconnaître le « parti des fusillés ». Malheureusement pour eux, Stein raconte l'histoire et nous découvrons une force au minimum aussi importante : les anarchistes espagnols. La France des alliés en prend un sacré coup. Les victoires comme Nawich, Bir Hakeim, et les pages de gloire (la deuxième DB, la libération de villes et de départements par la Résistance) sont souvent marquées par un fort pourcentage d'anarchistes. Ainsi, Paris n'est bien sûr pas délivré par « sa » police, mais nous apprenons que plus de quatre mille Espagnols participent au sou-

lèvement et que les premiers half-tracks et chars de la deuxième DB qui entrent dans Paris sont conduits par des Espagnols. Les premiers chars s'appellent Guadalajara, Teruel, Madrid et Ebro. Aron et Dansette, historiens français, préféreront lire Romilly, Montmirail et Champaubert et voir à la place des soldats espagnols des troupes maures. Le capitaine Dromme qui commande la neuvième compagnie, dont la plupart sont anarchistes, les trouve « à la fois difficiles et faciles à commander ». Ils restent sur leurs gardes jusqu'à ce que leur officier ait fait ses preuves, mais, une fois qu'ils accordent leur confiance, celle-ci est totale et complète. Ils veulent absolument connaître les raisons des tâches qu'on leur demande d'accomplir, mais quand on leur a expliquées et qu'ils les approuvent, ils les exécutent avec une résolution inébranlable. « Ils n'avaient pas l'esprit militaire », écrit Dromme. Ils étaient presque tous antimilitaristes, mais c'était de magnifiques soldats, vaillants et expérimentés. S'ils avaient embrassé spontanément

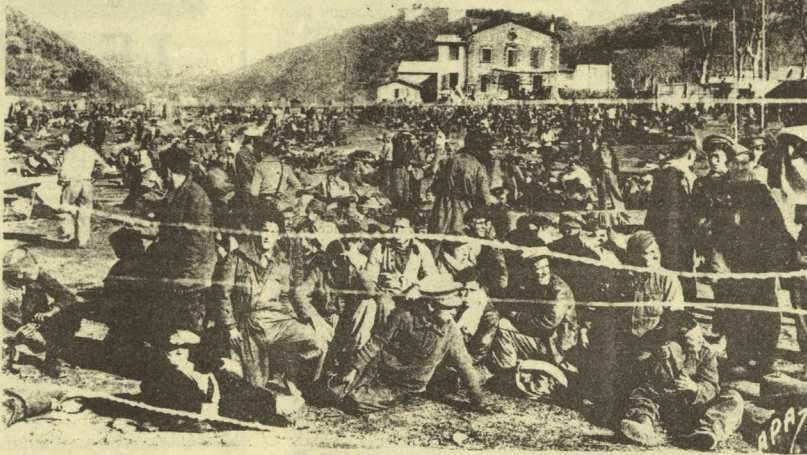
et volontairement notre cause, c'était parce que c'était la cause de la liberté ». Quand la neuvième compagnie débarque en Normandie, elle compte 144 Espagnols. Seuls seize survivront à la traversée de la France puis à celle de l'Allemagne.

Pendant que la division Leclerc reste à Paris, six anciens membres de la division anarchiste Durruti, qui étaient dans la Résistance parisienne, rencontrent quelques vieux camarades de la neuvième compagnie. Ils entrent clandestinement dans l'unité pour récupérer des armes et des munitions destinées à une future lutte de guérilla en Espagne. Plusieurs convois seront constitués. Pour eux, donc, la forme change mais le but reste le même : la lutte contre le fascisme. Tant que le fascisme ne sera pas vaincu, pas de vie possible et encore moins le retour au pays qu'ils espèrent délivrer du franquisme dans la foulée. Ils ne tuent pas du boche ; ils combattent le nazisme même s'ils doivent accepter d'importantes compromissions. Pour nous, confrontés à d'autres problèmes et qui savons comment le conflit s'est terminé, ce choix peut surprendre. A aucun moment ils ne doivent être condamnés, même si nous ne faisons pas forcément notre leur logique, car ils parvinrent à rester anarchistes. Cette période de l'histoire fait partie de notre patrimoine.

Une anecdote personnelle comme conclusion. Il y a quelques années, au cours d'une discussion dans l'atelier, j'expliquais pourquoi j'étais refusé de voter sans le revendiquer au nom de l'anarchisme. En reprenant le travail, un collègue vint me trouver pour m'annoncer que ce que je venais de dire lui rappelait sa jeunesse. Il avait découvert l'anarchisme dans le deuxième DB en discutant avec des compagnons anarchistes présents. Là, c'est moi qui écoutait, et le livre de Stein m'a apporté encore beaucoup de réponses.

Bernard
(groupe Sacco-Vanzetti)

(1) Aux éditions Mazarine.



NOTES DE LECTURE

« JOURNAL DE MA VIE » de Jean-Louis Ménétra

L'HISTOIRE officielle nous apprend l'histoire des batailles, des événements politiques, des révoltes populaires, l'histoire entre guillemets, celle des « grands hommes » et des « belles dames », l'histoire sérieuse, celle des mouvements de l'économie qui déterminent l'évolution du monde. *Le Journal de ma vie*, de Jean-Louis Ménétra, nous compte, lui, l'histoire, une pauvre et passionnante histoire, celle d'un homme au milieu du XVIII^e siècle, balloté entre les contradictions d'une société qui meure — celle de l'ancien régime — et une autre qui va naître et dont personne ne sait ce qu'elle sera. Une histoire vraie, somme toute, à côté des autres qui sont des histoires arrangées.

Jean-Louis Ménétra est né à deux pas de la Seine, dans ce quartier du Louvre où les petites rues s'enchevêtrent, où les échoppes des artisans offrent au passants qui se bousculent tout ce que l'industrie de la ville peut offrir à leur convoitise, où les garnements du quartier courent vers le pont Henri IV qui enjambe la Cité pour patauger sur les plages qui descendent vers le fleuve. La description qu'il nous fait du vieux Paris, de la foule criarde, des odeurs de la ville, est un enchantement. Le père de Ménétra est un vitrier ivrogne et brutal, et le gosse sera mené rudement. Sa vie est ballotée entre l'atelier où il apprend le métier de son père, l'Eglise où il est enfant de chœur et la rue où sa liberté n'a pas de limite.

Si l'histoire de Ménétra est passionnante, c'est qu'il est d'abord un salarié au sein du compagnonnage, avant de devenir un maître, c'est-à-dire un bourgeois, et nous voyons cette lente transformation qui fera de ce personnage humble un boutiquier, puis un artisan, et enfin, pendant la révolution de 89, un sectionnaire

qui épousera avec souplesse toutes les nuances de la conjoncture politique. Et n'allez pas croire que cette évolution soit ennuyeuse pour le lecteur. Ménétra est un chaud lapin et ses aventures dans les différents milieux où le travail le conduit sont innombrables, et il nous les compte avec sa gouaille parisienne, sans inutile pudeur ! Le drôle est un fin buveur, un estomac solide, un grand amateur de farces dont certaines risquent de tourner mal, et son récit est plaisant à lire. Il n'est pas que cela !

Lorsque, échappant aux fureurs paternelles — dont certaines avaient au moins un motif, celui de calmer ce garnement insupportable —, il va entreprendre son tour de France, il va nous peindre en couleurs fortes la vie des métiers, des provinces, du compagnonnage, des « dévorants » auxquels il appartient comme personne ne l'a fait avant lui, gommant ça et là l'image complaisante qu'on en a parfois donné. Nous apprenons que les rapports entre compagnons et maîtres, entre les compagnons eux-mêmes, sont loin d'être idylliques, et en même temps qu'il nous dessine le portrait des hommes, il évoque le milieu et nous le restitue en traits solides.

De retour à Paris, après des aventures picaresques, notre auteur va devoir faire une fin. Il se mariera, aura des enfants, deviendra à son tour un bourgeois et donnera de la décence à une vie où les femmes et la bouteille continueront à avoir une place de choix. Enfin, la dernière partie de sa vie est traversée par la tourmente révolutionnaire, et on sent que ce petit peuple auquel il appartient, d'abord enthousiaste puis las de la terreur, a peur ! Mais il ne sera pas facile à Ménétra, qui en a peut-être fait de trop avant thermidor, de pouvoir vivre tranquille après !

Le livre est présenté par Daniel Roche qui, dans une excellente introduction, situe l'époque, le milieu et le personnage de façon à ce que le lecteur pénètre facilement dans le texte. Mais son apport est encore plus important lorsque, dans la deuxième partie du livre, il dissèque l'ouvrage de Ménétra pour nous permettre de comprendre « une manière de vivre au XVIII^e siècle ». Il le fait en glanant dans les textes les éléments qui singularisent cette société en porte à faux, mais surtout il met en lumière la personnalité de Ménétra, sceptique envers tout l'attirail clérical, même s'il croit à un dieu indéfini et qui sera aussi réservé devant le culte de l'être suprême que Robespierre essaiera d'instaurer. Enfin, il souligne avec raison le caractère libertaire de notre héros qui prend la suite des « libertins » qui l'ont devancé, et qui ébauche en son temps ce que sera Sylvain Maréchal, le compagnon libertaire de la conspiration des Egaux. J'ajoute qu'à mon avis ils forment, avec le curé Meslier, les deux éléments d'information sur ces « petites gens », dont la petite vie constitue la trame de l'histoire authentique des hommes.

J'ai lu ce livre avec un plaisir infini. Jean-Louis Ménétra ou « Parisien le bienvenu », le compagnon du tour de France, à la fois faraud, ricaner, forte tête et froissard, est une évocation de notre peuple il y a deux cents ans, plus crédible que les personnages de Rousseau qu'il a d'ailleurs connus. On parle beaucoup de « racines », mot devenu à la mode. Lisez *Le Journal d'une vie*, de Jean-Louis Ménétra et vous êtes sûr de retrouver les vôtres.

Maurice JOYEUX

THÉÂTRE

« MOMAN »
de et par L. Dussault

L' *Moman*, celle qui s'oublie, qui protège, pardonne, Louisette Dussault, québécoise, nous la montre telle qu'elle est vue et voulue par les autres, une mère qu'elle refuse et transforme radicalement dans une histoire où elle nous raconte un événement qu'elle a vécu avec ses jumelles de trois ans « et quart ». C'est un voyage depuis Montréal, dans un autobus bondé de gens qui attendent d'elle un rôle de mère-police. Dans ce monde conçu pour les adultes, où le rythme de vie prend l'allure d'un tourbillon infernal, bien que quotidien, un simple voyage d'une ville à l'autre, avec enfants et bagages, devient vite un exploit éprouvant.

A partir de l'anecdote se dégage l'image d'une femme qui se débat contre son rôle de mère protectrice, policière et sacrifiée, qui peu à peu paraît envahir ses rapports avec tous les autres : ses enfants, son ancien mari, les hommes, ses frères et sœurs, ses parents même. Elle découvre qu'ainsi elle se perd et n'existe que dans son utilité aux autres, en reproduisant le rôle de sa propre mère envers elle. D'autre part, elle montre sa volonté d'établir des rapports autres avec ses filles (respect, écoute, refus du piège de la jalousie et du chantage affectif). Elle est amenée à réfléchir parallèlement, pour les remettre en cause, à la place qu'elle tenait dans son enfance et dans son couple. A travers l'évocation de sa naissance, de sa grossesse, de son divorce, de son rapport aux autres, ceux du bus aussi, chez qui ne sont absentes ni la phalocratie ni la curiosité malsaine sur sa situation de divorcée, elle prend peu à peu conscience de ce qui se joue en elle et autour d'elle. Brusquement, la rupture éclate : de mère débordée au visage crispé, à la voix et aux gestes nerveux, elle devient détendue en accordant plus de liberté d'être à ses filles et à elle-même.

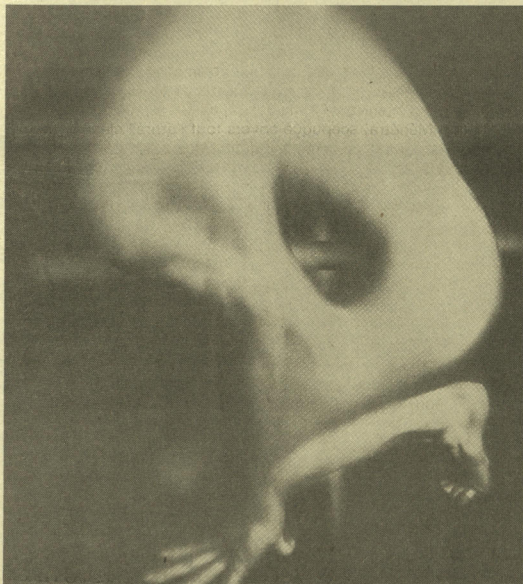
C'est dans un « décor » très sobre composé d'une chaise, de trois ronds de lumière (qui délimitent trois espaces : l'histoire du bus, le souvenir de l'enfance dans la famille et celui du couple avant et après le divorce et d'un peu de musique que Louisette Dussault réussit à elle seule le tour de force de représenter plusieurs lieux, plusieurs moments et plusieurs personnages. Avec beaucoup de justesse, elle joue des personnalités multiples (aussi bien hommes que femmes), chacune très caractérisée, immédiatement reconnaissable, bien qu'elle passe de l'une à l'autre avec un parfait enchaînement. Le même siège d'autobus (la chaise) sert à tous les voyageurs qu'identifie seulement la transformation expressive de son corps et de son visage. Grâce à un mime très convaincant, où les déplacements sont soigneusement choisis et localisés (peut-être de façon moins nette au début), Louisette Dussault parvient à faire vivre l'espace où naissent devant nos yeux et notre imaginaire volumes, formes et individus.

Son histoire, d'expression simple et proche de nous, offre en plus le grand plaisir d'entendre le patois et l'accent québécois. En revanche, on peut être regretter les chansons qui semblent moins réussies et parfois des explications un peu superflues, dans certains commentaires par exemple.

Moman est un spectacle très drôle, où le plus souvent on rit beaucoup, mais aussi très émouvant, poignant même par moments, où Louisette Dussault, très attachante, avec un regard d'une étonnante sensibilité, ne cesse de nous captiver, seule pourtant pendant plus d'une heure et demie.

Du 17 novembre 1982 au 31 janvier 1983 : Louisette Dussault, *Moman*, au théâtre du Lucernaire Forum, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. : 222.26.50: Spectacle à 22 h 15. Places : 60 F, 40 F (étudiants), 35 F (abonnés).

Isabelle



Louis Capart

RAREMENT, dans doute, il s'est écrit une entière colonne à propos de la sortie d'un simple disque. Mais l'autoproduction du 33-tours de Louis Capart est, pour nous particulièrement, un événement de valeur dans la grisaille du monde de la chanson. Un aboutissement attendu, une fête aussi.

Il faut bien en peu de mots vous raconter ce petit bonhomme barbu et chevelu, dont la grande et simple chaleur, l'affable discrétion s'imposent à notre estime comme une gifle face à la suffisance dérisoire de nombre de ses collègues artistes. Pour tout vous dire, il irait bien jusqu'à s'en défendre...

Louis Capart, de plus, est pour nous symbole d'une certaine approche du public. Il lui parut un jour normal de passer à Publico (qui est également le siège de Radio-Libertaire-Paris) pour y déposer son premier 45-tours. Diffusé sur nos ondes, les appels téléphonés, immédiatement, se firent incessants dans les studios, curieux de savoir qui chantait ainsi l'île de Sein au travers de Marie-Jeanne-Gabrielle et il faudra que je me souvienne. C'est bien simple, la voix conquiert, et d'emblée. Par sa chaleur directe, son absence de fioritures, par sa beauté, quoi ! Ses musiques sont douces et ont le trait des grandes mélodies populaires qui, à l'exemple de *L'Eau vive*, ont cette capacité magique de séduire et de se mémoriser spontanément. La sobriété, en corollaire, donne à l'ensemble un goût prononcé de pure fraîcheur, par le soutien presque exclusif de guitares d'excellence en arpeges d'accompagnement et de contre-chants ou de basse (Laurent Bouillot et Christian Viaud).

Au dos du 45-tours, l'adresse de Louis Capart, qui est son propre diffuseur. C'est dire s'il n'a pas l'audience dont il mérite largement de bénéficier. Contacté par nos soins, sur l'appui du succès quasi unanime qu'il obtint de suite à la station, nous découvrimus un auteur-compositeur et interprète qui avait déjà, par exemple, à son répertoire des textes comme celui de *Petit Pierre et Muriel* : « Nous n'aurons plus ni dieu, ni maître, ni frontières... Une poésie grandement empreinte d'une sensibilité qui est nôtre, une poésie parfois audacieuse et lucide, aussi, comme celle qui décrit *Saint-Denis*, à l'ombre des cheminées et « (...) la grisaille du Temps » qui donne des couleurs à ma cité de travailleurs. » Une manière de chanter l'exil et l'émigration (il est breton) sans nationalisme, comme partie d'un tout, conscient d'être avec les autres.

Cette clairvoyance, cette fermeté parfois, sont du reste toujours étroitement imbriquées dans la sensibilité, le rêve et la douceur, chez Louis Capart. C'est sans doute pour beaucoup ce qui donne de lui et ses œuvres une si plaisante impression d'humanité — belle —, de valeur réelle qui a choisi de ne pas s'enorgueillir et de rester attentive, prévenante même. La conclusion s'efforcera, elle aussi, de rester simple. Nous avons eu beaucoup de bonheur à acheter ce premier 33-tours. Merci, Louis Capart, au moins pour les belles heures à l'écouter. Gérard C.

SÉLECTION RADIO/T.V.

DANS une précédente chronique, nous disions que le (ou les) film de fiction rendant compte avec honnêteté de la guerre d'Algérie était encore à faire. Mais pour le documentaire à l'état brut, quelques vérités, officiellement niées, mais bien réelles, commencent à filtrer. Sur Antenne 2, la série *Mémoires enfouies : la guerre d'Algérie* a permis de révéler au grand public que la torture a bel et bien été pratiquée sur une vaste échelle, y compris par des appelés du contingent. Et l'on rétablit dans tous leurs droits les officiers du putsch d'avril 61, fondateurs de l'OAS !



RADIO

— *France-Culture* : le 2 déc. à 11 h, 13 h 30 et 17 h 30 : chanteurs en exil. Du Paraguay à la Tchécoslovaquie, une illustration du poème de Nazim Mikmet : *L'exil est pire que la mort*.

Le 2 déc. à 20 h : écritures de femme : *Blanche*. Un récit cocasse et fantastique sur le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Le 4 déc. à 14 h 05 : métamorphoses des littératures francophones. Un dialogue vif sur les conflits éventuels entre la « culture » française et les cultures locales des quatre continents.

Le 5 déc. à 14 h 05 : quelques contes d'Alphonse Allais et Tristan Bernard, dont *Silvérie ou les fonds hollandais*.

Le 8 déc. à 13 h 30, 17 h 30 et 20 h : *L'art de la fugue*, de J.-S. Bach par Olivier Bernager.



TÉLÉVISION

— *TF1* : le 2 déc. à 20 h 35 : *Les liaisons dangereuses*. D'après la vie et l'œuvre de Choderlos de Laclos.

Le 5 déc. à 20 h 35 : *Les hommes du président* (1976). La saga des célèbres journalistes Bernstein et Woodward, réalisée par Alan Pakulan, avec Dustin Hoffman et Robert Redford. Un film-documentaire de tout premier plan. Sans compter que des points restent obscurs dans l'affaire du Watergate. Ces jours derniers, on reparlait obstinément de Alexander Haig, pour identifier le personnage « gorge profonde ». Un film qui laisse sur sa faim.

Le 6 déc. à 20 h 35 : *Le limier* (1972). Un classique de

Mankiewicz, avec Lawrence Olivier et Michael Caine.

Le 7 déc. à 15 h 40 : *Médecins : un dialogue différent*. Les dépenses de santé ont doublé en dix ans. Peut-être l'équipe de *Allo, maman bobo* de Radio-Libertaire pourrait-elle nous rédiger un papier sur cette émission ?

Le 7 déc. à 20 h 35 : *L'épreuve*, de Marivaux. Un divertissement en un acte et en prose.

Le 8 déc. à 16 h 40 : club : *Les droits de l'homme*. A dédier à Roger Noël.

— *A2* : le 2 déc. à 20 h 35 : *Planète bleue : les hasards*. Quelle est la part de l'incertitude dans la vie de l'homme ?

Le 3 déc. à 23 h 05 : cycle Josef von Sternberg : *Fièvre sur Anatahan*. Des soldats japonais isolés sur une île ignorent que la guerre est terminée. Drame psychologique.

Le 5 déc. à 21 h 40 : *Mœurs en direct*. Après la guerre d'Algérie, « nos mères en Méditerranée ».

Le 6 déc. à 21 h 40 : à voir absolument : *Théâtre pour demain : Sarah*, de Jean-Paul Sèvres, un des invités les plus remuants et les plus décapants de Radio-Libertaire.

Le 7 déc. à 20 h 40 : *Jupiter 81*. Un débat sur la publicité.

Le 8 déc. à 20 h 35 : *Les prédateurs*. Un téléfilm de Jeanne Labruno où s'intercalent une histoire simple et une histoire de fous.

— *FR3* : le 4 déc. à 20 h 35 : *Otello*. L'opéra de Boïto et Verdi, enregistré dans les arènes de Verone.

Le 5 déc. à 22 h 30 : cinéma de minuit : *Le chant du Missouri* (1944), de Vincente Minnelli, avec Judy Garland.

Le 7 déc. à 20 h 35 : la dernière séance. Au programme, deux films archi connus (surtout le premier) : *Johnny Guitar*, 1954, (Stirling Hayden, qui vit à Paris maintenant, inoubliable) et *Le signe de Zorro* (1944).

Prochains invités de Radio-Libertaire

- Jeudi 2 décembre : « La vie d'artiste » (16-18 h) reçoit Jean-Pierre Chrétien-Goni. Réflexion sur l'art aujourd'hui ;
- « L'invité quotidien » (18-22 h) : un instituteur évoque les problèmes liés à sa profession.
- Vendredi 3 décembre : « Le magazine pour rire » (14-18 h) : Guy Bontempelli ;
- « L'invité quotidien » (18-22 h) : la Ligue des droits de l'homme sur le thème : fascisme brun contemporain ;
- « Je veux aller sur la rive d'en face » (22-24 h) : le sculpteur Pedro Tramullas.
- Samedi 4 décembre : « Croissant Show » (9-12 h) : spécial Charles Trénet.
- Dimanche 5 décembre : (12-14 h) : La chanson de Paris.
- Lundi 6 décembre : « Le magazine pour rire » (14-18 h) : Gil Cerisay, Colette Magny, Catherine Ribeiro (sous réserve), Danielle Messia, Francesca Soleville.
- Mercredi 8 décembre : « L'invité quotidien » (20-22 h) : Marc Ogeret parle de Bruant.
- Jeudi 9 décembre : « La vie d'artiste » (16-18 h) : les poètes Jean-François Bory et Sarenco : poésie élémentaire.



UNEDIC

L'ÉQUILIBRE IMPOSSIBLE

EQUILIBRER les comptes de l'UNEDIC n'est pas seulement un exercice d'arithmétique, c'est aussi un jeu dangereux consistant à prendre aux uns pour donner aux autres, donc un élément déterminant pour sauvegarder la paix sociale...

ou pour provoquer l'explosion ! Il est toujours difficile de demander à des syndicats qui sont censés représenter les intérêts des salariés de participer à la mise en place d'économies qu'il faut réaliser sur leur dos. Nul autre que le gouvernement Mauroy n'y a pourtant mieux réussi jusqu'à présent. Pour équilibrer les comptes de l'UNEDIC et sauver ainsi la gestion paritaire, les

confédérations avaient fait de multiples concessions.

Lors des négociations avec le patronat, les propositions syndicales s'échelonnaient de sept milliards de francs d'économie pour la CGT jusqu'à 10,4 milliards pour FO. Devant l'intransigeance du patronat qui campait sur ses propositions, réclamant dix-sept milliards d'économies pour pouvoir renoncer à l'augmentation des cotisations, les syndicats ont bien dû en arriver à former un front commun qui s'est établi sur la base de dix milliards.

Il est bien entendu que ces propositions étaient considérées comme suffisantes pour réaliser l'équilibre recherché, en tenant

compte des recettes supplémentaires dégagées par l'augmentation des cotisations et la création de la « participation de solidarité » des fonctionnaires. C'est donc de cet accord intersyndical que date l'acceptation par tous les syndicats de cette fameuse cotisation-chômage des fonctionnaires que FO et la CGT déclaraient refuser dans son principe, tandis que la CFDT s'y opposait sur la forme. L'évolution de leur position ne manque pas d'intérêt.

Face à la rupture des négociations par le patronat, le gouvernement intervient pour légiférer par décret : les économies sont portées à treize milliards, après un simulacre de concertation avec les syndicats qui refuseront de se laisser aller à plus de concessions.

Parmi les mesures acceptées par les syndicats figurent notamment la réduction de la quasi-totalité des allocations spéciales, l'allongement des délais de carence pour l'ouverture des droits (durée de la moitié des indemnités de licenciement ; trois mois pour démission « sans motif légitime »). Leur projet avait au moins le mérite de préserver les allocations que perçoivent les chômeurs les plus défavorisés.

C'est là que le gouvernement a annoncé ses coupes les plus sombres. Il aurait fallu désormais avoir travaillé six mois pendant l'année écoulée (au lieu de trois) pour avoir droit aux allocations UNEDIC. Cette mesure devait exclure, d'après la CFDT, environ 200 000 jeunes qui n'ont connu que des emplois précaires. Le maximum d'allocation était ramené à 80% du salaire brut antérieur, contre 90% actuellement et 85% proposés par les syndicats. La perception de congés payés devait entraîner un dé-

lai de carence supplémentaire. Et surtout les pré-retraités allaient lourdement regretter d'avoir bénéficié des fameux « contrats de solidarité » puisque leur allocation de pré-retraite allait être ramenée de 70 à 65% du salaire brut antérieur jusqu'au plafond de 7 400 F et de 50% pour la partie supérieure au plafond. Essayez de calculer 65% du SMIC et essayez avec ça de nourrir un ministre de la Solidarité nationale !

Finalement, Bérégozov semble s'être rendu compte des dangers que comportait cette accumulation de reculs. Il a cédé aux exigences syndicales sur plusieurs points, notamment en maintenant la durée minimale d'activité salariée ouvrant droit aux allocations à trois mois. Les économies proposées s'établissent en fin de compte à 10,5 milliards (donc très proches du

chiffre accepté par les syndicats), l'Etat prenant à la charge de son budget 1,5 milliards affectés au maintien de l'indemnisation des chômeurs de longue durée.

Il n'en reste pas moins qu'en dissuadant fortement les départs en pré-retraite, le gouvernement a signé l'arrêt de mort des contrats de solidarité, du moins dans leur forme actuelle. Ceci ne pourra manquer d'avoir des répercussions néfastes sur la progression du chômage, donc de reposer rapidement le problème du déficit de l'UNEDIC. Ce problème ne trouvera pas de solution en dehors d'une attaque en règle contre les causes du chômage, ce qui passe par une réduction massive du temps de travail permettant de créer des emplois. Mais il est douteux que le gouvernement ose s'attaquer aux profits capitalistes.

Alain SAUVAGE



LE NOUVEAU PROGRAMME COMMUN :
FAIRE PAYER LES PAUVRES

EN période de crise, pour équilibrer le budget social de l'Etat capitaliste, les partis de droite comme de gauche n'ont recours qu'à une seule technique : faire payer les pauvres ! Encore que pour faire payer les pauvres, il faut avoir la manière, afin d'éviter les criailleries des moutons qu'on conduit se faire tondre. Pour faire avaler la pilule, imposer une politique de droite à un pays qui avait voté à gauche, il fallait trouver un homme dont l'estomac ne soit pas trop délicat et dont le toupet fut au-dessus de tout ricanement. Tonton Mitterrand avait le personnage dans ses bagages ; il l'a refilé à Mauroy... pour un temps ; et on a vu Bérégozov, ancien syndicaliste mou, élevé dans le sérail, bon juge des réactions ouvrières, prendre l'affaire en main. Et ça n'a pas traîné. En deux temps trois mouvements, le problème des indemnités de chômage, sur lequel les patrons et les syndicats tiraient la langue depuis de longues semaines, a été réglé.

Disons que les économies sur les prestations payées aux chômeurs n'étaient remises en question par personne. Les chiffres que tous ces personnages s'envoyaient au visage n'étaient que querelles de marchands de tapis. Dix milliards, hurlaient les syndicats, pas un sou de plus ! Une belle prime tout de même pour le système économique du profit. Certains ont pu s'étonner : les syndicats ont plutôt vocation de discuter les augmentations que de négocier des diminutions de prestations quelles qu'elles soient ! Vingt milliards d'économie, hurlaient les patrons mis en appétit par les cadeaux de Delors à leurs entreprises, ce qui, à terme, se traduira par une diminution de leur budget social d'entreprise.

Bérégozov, nouveau Salomon, a tranché. Ce seront douze milliards d'économie. Le gouvernement socialiste est le gouvernement de tous ; les sacrifices seront demandés à tous, nous dit-il. Parle toujours !

Enfin, soyons clairs : ces économies, elles ne seront pas prises sur les profits des patrons. Ce sont les sommes versées aux chômeurs qui vont être amputées de dix milliards, ou plus. A ce niveau, et lorsqu'on parle de milliards, les chiffres vont et viennent devant nos yeux éberlués, mais lorsqu'ils arrivent au niveau du chômeur, ils font mal !

Je ne rentrerai pas dans le détail des économies que nous propose Bérégozov, ancien syndicaliste (cf. supra : *UNEDIC : l'équilibre impossible*), mais je veux m'attarder sur la méthode. Ça en vaut la peine ! Bérégozov fait des propositions puis reçoit les organisations patronales et syndicales, rectifie quelques chiffres du type : les jeunes pourront s'inscrire au chômage après trois mois seulement

de travail... pour trois mois de prestations (sic) ! Monsieur Bérégozov nous prend décidément pour des cons. Les syndicats qui, avec lui, gèrent la crise du système capitaliste, des hiérarchies et du profit, ont poussé un soupir de soulagement devant la bonne volonté du représentant du gouvernement ; les patrons ont eu un sourire béat. Les chômeurs, eux, se serreront la ceinture d'un cran. Ils seront amenés à voter à droite aux prochaines élections, ce qui ne changera strictement rien à leur situation. Somme toute, les chômeurs eux aussi sont sortis du blocage des prix par l'amputation de leurs prestations.

Pour maintenir le pouvoir d'achat des pauvres, il fallait une dizaine de milliards à prendre sur le revenu national. Une misère ! C'était possible, c'était souhaitable, c'était le premier devoir d'un gouvernement se réclamant du socialisme. Mauroy a préféré faire payer les pauvres plutôt que d'amputer le profit des riches. Voilà bien la démonstration que les partis de gauche et les syndicats ne font rien d'autre que de « gérer honnêtement » l'économie de classe. Élémentaire, mon cher Watson !

Mais la droite a le cœur sec, ce n'est pas la reconnaissance qui l'étouffe. Les socialistes faisaient leur sale boulot et on a vu les députés réactionnaires hilares s'esclaffer à l'Assemblée nationale en accusant la gauche d'amputer le pouvoir d'achat des travailleurs. La droite défendant les travailleurs contre les socialistes et les syndicalistes, faut le faire. Et le plus incroyable, c'est que c'est vrai.

Oui, je sais, pour faire avaler ses couleuvres, le Bérégozov a accordé quelques brouilles pour sauver la face des syndicats et pour que ceux-ci continuent à servir des sergents recruteurs pour les économies faites au détriment des pauvres et pour les largesses faites aux entreprises des riches. Pour relancer l'économie, nous a informé vertueusement Mitterrand. Quelle économie ? L'économie de classe, l'économie de la différence, l'économie du profit que justement le socialisme a pour mission de détruire ! « Ah monsieur, quel bonheur, mon Dieu quel bonheur d'avoir un gouvernement socialiste ! » pourront chanter les chômeurs ravis d'avoir voté à gauche pour que ça change. Voir !

A Denain, c'est une autre chanson que les chômeurs ont chanté à Mauroy : « Mauroy trahison, Mauroy au chômage ! » Un avertissement. Les pauvres constitués de chômeurs qui touchent des prestations qui leur permettent à peine de vivre, les chômeurs arrivés en fin de droit, les chômeurs — cinq cent mille, paraît-il — appartenant au Quart-Monde, risquent de se fâcher ! Messieurs les bien nourris, gare à la Jacquerie !

Maurice JOYEUX